VOL. VII. NO. 33

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, JEUDI, 6 JUIN, 1912. FONDE EN 1905.

LES BONS PATRIOTES CANADIENS-FRANCAIS

LISTE DES MEMBRES RECRUTES PAR LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS—SECTION D'ALBERTA.

MEMBRES TITULAIRES.

S. G. Mgr Emile Legal, St-Albert.
Hon. P. E. Lessard, M.P.P., Edmonton, Alta.
J. L. Côté, M.P.P., Edmonton.
Lucien Boudreau, M.P.P., Edmonton.
Wilfrid Gariépy, Edmonton.
J. H. Gariépy, Edmonton.
J. H. Picard, Edmonton.
H. Milton Martin, Edmonton.
S. LaRue, Edmonton.
C. H. Bélanger, Edmonton.
A. Laurendeau, Edmonton.
René Lemarchand, Edmonton.
Alex Michelet, Edmonton.
J. E. Thériault, Edmonton.
Alex Lefort, Edmonton.
R. A. Blais, Edmonton.
Emile Tessier, Edmonton.
L. A. Giroux, Edmonton.
Rév. J. A. Ouellette, Edmonton.
J. T. Labissonnière, Edmonton.
E. Bérubé, Edmonton.
Léo. Savard, Edmonton.
J. A. E. Robitaille, Edmonton.
J. J. Leblanc, Edmonton.
Geo. Roy, Edmonton.
J. Geo. Lefaivre, Edmonton.
Louis Madore, Edmonton.
Lucien Dubuc, Edmonton.
C. E. Barry, Edmonton.
J. N. Pomerleau, Edmonton.
Jos. Degrandmaison, Edmonton.
A. Noel, Red Deer, Alta.
E. Rivari, Red Deer.
E. Hermary, Red Deer.
M. DeClerval, Calgary, Alta.
Rév. Max. Pilon, Ptre., curé, Lamoureux, Alta.
Louis Moreau, Strathcona.
H. Buteau, Strathcona.

MEMBRES ADHERENTS.

C. Turgeon, Edmonton.
I. Tremblay, Edmonton.
R. Gaucher, Edmonton.
D. Morin, Edmonton.
F. Long, Edmonton.
Agesilas Kerouac, Edmonton.
Adelard Baril, Edmonton.
C. Lachance, Edmonton.
F. X. Cormier, Edmonton.
Dr. S. Sabourin, Edmonton.
C. Dessonnier, Edmonton.
L. Lecerf, Edmonton.
Frs. Fortier, Edmonton.
C. Lafontaine, Edmonton.
A. Cantin, Edmonton.
H. DeSavoye, Edmonton.
Arthur Bherer, Edmonton.
René Couture, Edmonton.
Jos. Couture, Edmonton.
A. Preau, Edmonton.
Chs. Masse, Edmonton.
W. Masse, Edmonton.
DeBlois Thibaudeau, Edmonton.
A. C. Trudelle, Edmonton.
R. R. Bélanger, Edmonton.
Donat Bergeron, Edmonton.
T. E. Gagner, Edmonton.
P. E. Poirier, Edmonton.
R. J. Barbeau, Edmonton.
A. Michaud, Edmonton.
Adrien Blais, Edmonton.
Gus. Lessard, Edmonton.
J. E. Charron, Edmonton.
J. A. Grégoire, Edmonton.
L. N. Catiguy, Edmonton.
Alp. Leclair, Edmonton.
L. Duclos, Edmonton.
M. L. Howett, Edmonton.
M. Archer, Edmonton.
Ulric Blais, Edmonton.
Léon Blais, Edmonton.
E. Hilpert, Edmonton.
C. A. Violette, Edmonton.
Philippe Bérubé, Edmonton.
Rév. P. P. Cozanet, O.M.I., Edm't.
Rév. P. A. Beaudry, O.M.I., "
Rév. P. H. Bigonesse, O.M.I., "
Rév. P. L. Culerier, O.M.I., "
Rév. P. C. Devic, O.M.I. "
Arthur M. Déchêne, Edmonton.
Roméo Ketchen, Edmonton.
Geo. Voyer, Edmonton.
E. A. Drolet, Edmonton.
P. R. Laperle, Edmonton.
Nap. Préfontaine, Edmonton.
J. E. Cauchon, Edmonton.
Samuel Soucy, Edmonton.
F. R. Morneault, Edmonton.
Nap. Lafrenière, Edmonton.
Raph. Duplessis, Edmonton.
Cléo. Gariépy, Edmonton.
C. E. Gariépy, Edmonton.
J. E. Lambert, Edmonton.
Rév. P. M. Mérer, O.M.I., St-Albert
Rév. Fr. Landry, St-Albert.
Céo. Gagnon, St-Albert.
Jos. Ouimet, St-Albert.
Alex Brunelle, St-Albert.
Naz. Asselin, St-Albert.
Fleuri Perron, St-Albert.
J. A. Piquette, St-Albert.
Art. Guilbeault, St-Albert.
Art. Grenier, St-Albert.
Hubert Jacobs, St-Albert.
Jos. Blache, St-Albert.
Jos. Guchmus, St-Albert.
Rév. Fr. Landrais, St-Albert.
Rév. P. Philipot, St-Albtrl.
Rév. P. Ladet, St-Albert.
Jos. Léonard, St-Albert.
Philippe Sevigny, St-Albert.
Philippe Prince, St-Albert.
Léon Levasseur, St-Albert.
Jos. Fontaine, St-Albert.
George Ledoux, St-Albert.
Louis Phaneuf, St-Albert.
Pierre Bouchard, St-Albert.
Jos. Varin, St-Albert.
Rév. Fr. Boigondier, St-Albert.
Rév. Fr. Letourneur, St-Albert.
Rév. P. J. Boutin, O.M.I., St-Alb.
Tonio Prince, St-Albert.
Geo. E. Boudreau, St-Albert.
J. A. Labelle, St-Albert.
Paul Lachambre, St-Albert.
R. C. Farrell, St-Albert.
M. Veilleux, St-Albert.

Morinville, Alta.

Paul Auvé,
Romuald Morin,
Roméo Julien,
J. Adolphe Nantel,
Thomas Houle,
Louis Turgeon,
Horm. Boissonneault,
Auguste Forget,
E. P. Gadoury,
B. Croisetière,
A. Froment,
Noé Beaupré,
Hector Maheu,
A. Brochu,
Aristide Riopel,
J. P. Bernier,
Conzague Champagne,
Ovila Riopel,
Emery Tellier,
F. Rivest,
Jos. Dagenais,
Charles Lajoie,
W. Beaupré,
C. N. Lavallée,
T. Tellier,
Pierre Dupuis,
Oct. Laferrière,
J. E. Amyot,
Rév. J. A. Ethier, Ptre, curé.
Jos. Rondeau,
J. I. Tellier,
J. Tailleur,
A. Beauchamp,
A. Brissette,
T. Maisonneuve,
G. M. Déchène,
Alex. Lavoie,
Chs. Anger,
A. Sabourin,
A. Verrier,
Chs. Dubuc,
D. Gauthier,
A. Gervais,
A. Coulombe,
Jacques Lavoie,
G. Montpellier,
A. Montpellier,
G. Ricard,
J. Gibeault,
J. Houle,
Henri Blais,
L. P. Voghell,
A. Meunier,
P. Gervais,
L. Déchène,
H. Desnoyers,
J. N. Côté,
A. E. Gagnon,
Emm. Rivest,
Wilbrod Déchène,
Djeudonné Tellier,

Duvernay, Alta.

F.-X. Boileau,
Arthur Mercier,
Adelard Bouchard,
Jos. Desrosiers,
Louis Rioux,
Ferdinand Moisan,
Eug. Ouellette,
Rév. J. B. Leduc, Ptre., Curé.
Max. Girard,
Ed. Brosseau, fils,
Arthur Drolet,

Red Deer, Alta.

MM. Langevin,
Villeneuve,
Martin,
Caboche,
DeLespinasse,
Morrel,
Réveyrand,
Leroy,
Chevalier,
Lancery,
R. P. Voisin,
R. P. Lamort,
R. P. Chauvin,
F. Stievenard,

Beaumont, Alta.

Alb. Chalifoux,
Chs. Morneau,
P. Bérubé,
Alf. Desnoyers,
P. Demers,
C. Chalifoux,
M. Vaugeois,
P. Pruneau,
A. Fortin,
J. E. Gobeille,
U. Blanchard,
J. Villeneuve,
J. Bérubé,
P. Gobeil,
P. Roye,
A. Vaugeois,
N. Lambert,
M. Charest,
W. Demers,
P. Bilodeau,
N. Gravel,
M. Dansereau,
G. Magnan,
E. Goudreau,
W. Goudreau,

Rivière qui Barre, Alta.

Ed. Chevigny, St-Albert.
Oct. Chevigny, St-Albert.
Alfred Chevigny, St-Albert.
Jules Jacobs, St-Albert.
Jos. Lafranchise, St-Albert.
Moïse Courchene, St-Albert.
Oscar Hébert, St-Albert.
Félix Pagé, St-Albert.
Hector Ringuette, St-Albert.
Ones. Como,
P. E. Constantin,
S. E. Gagnon,
Jos. Cousineau,
Léonard Como,
Edmond Como,
Albert Como,
Barney Bujeau,
Alp. Caron,
Siméon Duperron,
Oct. Breault,
Louis Boissonneault,
Jos. Poirier,
Henri Breault,
Achille Cyre,
Remi Richat,
Geo. Cyre,
J. B. Morin,
Théophile Paquette,
Francis Como
Jérome Labonté,
W. T. Nobert,
Alfred Desnoyers,
Hormidas Bedard,
Moise Granger,
Francis Paquette,
Freddy Caron,
J. B. Aslin,
Rév. F. G. Okhuysen, Ptre., curé,

Lamoureux, Alta.

Hormidas Vézina,
Alph. Saumond,
Alphonse Lamoureux,
Camille Villeneuve,
Charles Paradis,
Stanislas Campeau,
Siméon Langlois,
Alphonse Savari,
Jean David.

Strathcona, Alta.

D. Girard,
H. Cantagul,
P. Dupuis,
R. Naubert,
D. Moreau,
Rév. P. Lemarchand, O.M.I., curé.
Oréus Pilon,
F. Lavigne,
Z. Moreau,
Rév. L. Pilon, Ptre.,
R. D. Barré,
E. Pilon,

Suite a la page 8

LES DISCOURS DE LA CONVENTION

DISCOURS DE MGR LANGEVIN.

J'accepte avec plaisir ces applaudissements, parce qu'ils sont l'expression d'un sentiment que je comprends très bien puisque je le partage: vous êtes contents de me voir, et moi aussi, encore davantage.

Il faut avouer que nous assistons bien à ce qu'on pourrait appeler, comme vous l'a dit le jeune et éloquent orateur qui m'a précédé, le réveil d'un peuple. Il y a lieu de se réveiller et non pas seulement dans l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, mais même dans Québec.

Nous n'avons pas été élevés dans des idées patriotiques. — Nous n'avions pas de patrie; depuis 1837 les Canadiens endormis, après cette lutte plus ou moins irrégulière pour leur liberté, n'ont plus songé que notre patrie d'aujourd'hui c'est le Canada. — Voilà tout ce que nous sommes: Canadiens-français, et je vous avouerai que je n'aime pas trop cette périphrase: "Canadiens de langue française". Nous sommes les premiers nés du Canada, nous sommes les Canadiens par excellence et c'est nous qui avons payé de notre sang nos droits à la patrie Canadienne.

C'est le réveil d'un peuple, et nous en avons besoin, parce que les questions religieuses, des écoles et autres ne se règleront pas, pour nous, seulement par la théologie, mais nos questions religieuses se règleront surtout par la question nationale.

Il faut vous réveiller et je vois en effet que vous avez les yeux bien ouverts et que vous êtes éveillés.

Il ne faut pas vous contenter de belles paroles, il faut profiter de ces grandes assises nationales pour faire un peu votre examen de conscience. Nous avons une position unique dans ce pays, c'est à vous de vous en rendre compte. Nous devons être patriotes, Canadiens-français, franchement, sincèrement, mais pour cela il faut nous défaire de certaines dispositions qui sont adverses à notre patriotisme.

...Le coeur français, vraiment français, est grand comme le monde.

C'est une qualité et nous la possédons. Notre coeur va à tout le monde; un canadien, c'est un bon compagnon, mais on a le défaut de ces qualités. Le défaut c'est l'excès de confiance, l'illusion vis-à-vis de ceux qui trâment contre nous. —Nous sommes exposés à nous faire illusion, nous ne croyons pas à la malice des autres. Quand on nous dit, on vous en veut, on complote contre vous, au Canada, à Rome, on ne veut pas le croire.

Il ne faut pas se faire d'illusions, nous avons des rivaux dans ce pays. Ils nous jalousent, et il y a de quoi, mais ce n'est pas à notre avantage. — Il faut avoir l'oeil au guet et voir où est l'ennemi. J'avoue, pour ma part, que j'ai vu bien des choses depuis quelques années; j'ai vu des hommes comploter contre nous, même jusqu'à Rome.

...Il faut nous tenir sur nos gardes. Soyons bons pour tout le monde, mais tenons nous bien et voyons clair.

...Il faut savoir se défendre.

Quand on vous apprend qu'un hommes de la société anglaise fait incursion sur vos droits de Canadiens-français, il faut se lever et dire qu'il n'en a pas le droit. —Nous sommes chez nous dans ce pays et personne n'a le droit de nous traiter comme des parias et des étrangers...

Un autre défaut dont nous devons nous défier c'est que nous sommes des hommes de paroles, comme nos cousins de France — ils inondent le monde de leurs chansons. — Nous avons le don de la parole, mais cela ne suffit pas, il faut être des hommes d'action.

...Je suis heureux de voir ces organisations nationales s'établir. Organisons-nous pour un but pratique. J'ajouterai quelque chose: Il faut nous organiser pour maintenir la langue française; mais il faut surtout la parler, et cela dans la famille...

Dans l'Alberta vous avez une loi qui permet l'enseignement du français. Chez nous, on enseigne le français à trois heures et demi, comme n'importe quelle autre langue. — Ce n'est pas dans la famille qu'on apprend à parler le français, il faut l'étudier...

...J'ai fait le siège des commissions scolaires. J'ai pris chaque commission, puis je leur ai parlé tranquillement, j'ai supplié ces gens-là, je les ai gagnés. J'ai gagné après bien des luttes, j'ai gagné à faire enseigner le français, et maintenant, grâce à Dieu, le français est enseigné à l'école. —On vient d'admettre dans l'Ouest qu'il faut enseigner le français d'abord. La loi vous permet l'enseignement du français dans l'Alberta et Saskatchewan, pourquoi n'en profitez-vous pas largement?

Le malheur des Canadiens c'est qu'ils ne s'aiment pas assez les uns les autres... Je suis content, heureux quand un Canadien arrive... Si vous êtes jaloux, vous êtes misérable. Soyons heureux du bien des autres, c'est un bien commun. On devrait s'aimer comme des frères. Si quelqu'un arrive en haut, on tire dessus! Pour qu'un peuple soit fort, pour la cause nationale il faut mettre de côté l'égoisme, l'individualisme.

La politique. — Le rouge et le bleu sont de belles couleurs mais il ne faut pas être de son parti au *détriment de sa foi, de son patriotisme*. — Nous avons des intérêts à ménager, mais nous devons rester digne avec les anglais. L'anglais quand on lui résiste, nous respecte. Il ne s'agit pas de les provoquer, mais ne pas nous laisser manger la laine sur le dos comme des moutons dociles. Montrons un peu de nerfs, ne reculons pas et nous triompherons.

DISCOURS DE S. G. MGR PASCAL

Mgr l'évêque de Prince Albert, à la suite de M. Etienne Lamy, parla avec émotion et avec un vrai bonheur d'expression. L'auditoire était de coeur et d'âme avec l'évêque missionnaire quand il retraça les travaux accomplis dans l'Ouest par les évêques et les prêtres Oblats. De vifs applaudissements accueillirent aussi ses paroles lorsqu'il proclama l'importance de la vraie presse catholique, indépendante des partis politiques.

Nous ne pouvons donner qu'une pâle analyse de ce discours, rempli d'idées exprimées avec la plus exquise délicatesse et très goûté de tout l'auditoire.

Mgr Pascal commença par s'excuser, en termes d'une humilité touchante, d'élever la voix, *lui*, pendant si longtemps évêque des sauvages, après avoir entendu le grand académicien, M. Etienne Lamy.

Il rappela le souvenir de son récent voyage en France et montra que si "la mère devait être convertie par la fille" la conversion était déjà commencée, car Sa Grandeur a constaté une renaissance marquée de la foi en France. L'évêque de Laval lui disait: "Nous avons touché le fond de l'abîme et nous commençons à remonter." La France redeviendra encore une nation chrétienne. Nous devons espérer toujours et prier pour notre mère.

Monseigneur raconta ensuite en quelques mots, l'histoire de sa vocation et sa réponse à Mgr Clut cherchant des missionnaires pour les pays de l'Ouest, dix foix grands comme la France. "Il y a 42 ans, dit-il, que j'ai adopté le Canada pour ma patrie et je n'ai passé que 22 ans de ma vie en France."

L'oeuvre des Oblats.

Puis il fait l'éloge du travail apostolique accompli par les Oblats dans l'Ouest. Il a sillonné lui-même les vastes prairies de l'Ouest en caravane, et partout les Oblats furent les ouvriers de la première heure; il serait injuste en cette circonstance de les oublier. "Nous avons ici, dit-il, la présence du vénérable Père Lacombe, à lui de nous dire ce qu'était ce pays avant l'arrivée des Oblats, je retrouve leurs noms jusque dans les glaces de l'extrême nord." *Il cite le nom des grands* évêques, disparus, Nos Seigneurs Faraud, Clut, d'Herbomez, Durieux, Grandin, Taché, avec une parole qui caractérise la carrière de chacun; tous étaient oblats, et des huit évêques actuels de l'Ouest, du McKenzie jusqu'à St-Boniface, sept sont Oblats; Nos Seigneurs Breynat, Grouard, Joussard, Legal, l'évêque de Prince-Albert. Charlebois, Langevin "notre porte étendard" —vifs applaudissements.

Et au sujet de ce dernier il raconte un trait charmant: "En 1897, j'étais à Paris avec Mgr Langevin et plusieurs évêques missionnaires, chez l'amiral du Cuverville. Monseigneur parlait du Canada, des luttes qu'il fallait soutenir et des espérances qu'il fondait sur l'avenir de notre Nouvelle France, et le noble amiral de dire: "Monseigneur, si nous avions en France dix évêques comme vous, tout serait sauvé, —vifs appl.—Mais, Dieu merci, depuis que 14 évêques ont été sacrés par Pie X, les choses sont changés.

Canadiens et Français.

Mgr Pascal expliqua ensuite que les termes de Canadien-français ou de Français étaient synonymes, "qui dit Canadien dit catholique". La perte de la langue française entraîne presque toujours la perte de la foi, comme le prouve tant d'exemples, de Canadiens de l'Ouest des Etats-Unis, qui en perdant leur langue ont aussi abandonné presque toute religion. Ce serait donc un grand malheur si nous ne faisions pas tous nos efforts pour conserver la langue française." Il signale le danger des mariages mixtes qui est la logique conséquence de la communauté de langue.

Les colonisateurs.

Parlant de l'oeuvre de la colonisation, Mgr fait l'éloge du regretté M. Morin, le fondateur de Morinville, et il cite les noms des vaillants colonisateurs de l'Ouest, les RR. PP. Blais, Vachon, Ouellette, Thérien, Bérubé, Caire et M. Cléroux, etc.

La bonne presse.

Mgr dit la joie qu'il a éprouvée en France, en apprenant le succès de la première convention française dans l'Ouest, celle de la Saskatchewan, au mois de février dernier, et il félicite les organisateurs de la convention de l'Alberta qui est cherché pour réussir à faire mieux encore.

Mais ajoute-t-il pour assurer le succès durable d'un Congrès il faut que l'oeuvre soit continuée par la voix de la presse, de la bonne presse vraiment catholique, indépendante des partis politiques. Le bon journal devrait se trouver dans toutes les familles.

Cette partie du discours de Mgr fut vivement applaudie.

"Aujourd'hui, s'écria l'orateur en terminant, vous avez écrit une belle page dans l'histoire de l'Alberta. Puisse vos efforts faire de l'Alberta française une nouvelle province de Québec."

NOUVELLES DE PARTOUT

Un ingénieur bien connu, M. F. D. Hazen, vient d'être chargé par le gouvernement fédéral de dresser lesplans dupont, des quais et des jetées qui seront établis au terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

L'hon. M. Borden se rendra en Angleterre, cet été, en compagnie de deux ministres fédéraux pour aviser avec le gouvernement impérial aux mesures que le Canada devra prendre pour participer à la défense de l'Empire.

Des incendies de forêts ravagent le nord de la province de Saskatchewan. Le camp des arpenteurs qui délimitent le tracé du chemin de fer de la Baie d'Hudson a été complètement détruit par les flammes.

L'Association des producteurs de grain de l'Ouest demande au gouvernement de Saskatchewan, à l'occasion des élections provinciales, de fonder une banque rurale pour prêter de l'argent aux fermiers à un taux réduit.

Le banquet offert le 29 mai dernier à Sir Wilfrid Laurier, à Montréal, a remporté un immense succès. Environ sept cents personnes étaient présentes et parmi eux se trouvaient les personnalités les plus éminentes du parti libéral. Sir Wilfrid a reçu une ovation indescriptible.

Depuis le premier janvier 1912 il est entré au Canada 175,329 immigrants. Durant la même période l'année dernière, l'immigration au Canada fut de 153,125. Durant le mois de mai 1912, il est arrivé dans l'Ouest 60,000 colons.

Le gérant-général de la banque d'Hochelaga, M. J. A. Prendergast, est décédé à Montréal, la semaine dernière à l'âge de 67 ans. M. Prendergast était un ancien journaliste.

Seattle, 5. — **Les gouverneurs de sept états de l'Ouest ont donné leur adhésion au mouvement entrepris pour arrêter le mouvement d'émigration des fermiers des Etats-Unis vers le Canada. Cette question sera discutée à la prochaine convention des Etats de l'Ouest qui se tiendra prochainement ici.**

L'INSCRIPTION PATRIOTIQUE

Voici qu'un mois à peine nous sépare, à présent, du grand jubilé national què promet à Québec et à toute la race française d'Amérique, réunie en un pieux pèlerinage autour de son berceau, la tenue du *Premier Congrès de la Langue française en Amérique*.

L'organisation de ce congrès unique, si populaire et de toutes parts si cordialement acclamé, marche à merveille: le succès, un succès sans précédent et qui laissera assurément des traces durables et fécondes, est d'ores et déjà indiscutable.

L'un des éléments essentiels de ce succès, que souhaitent ardemment tous les coeurs patriotes où afflue le sang généreux de France, l'élément vital peut-être, c'est le nombre aussi considérable que possible des fils de notre race qui auront tenu à inscrire leurs noms parmi ceux des participants actifs à cet immense essor de renaissance et de restauration de l'influence comme de la tradition française au Nouveau Monde.

Il faut que ce mouvement prenne la large allure d'une croisade véritablement nationale, généralisée sur tous les points où nos gens ont planté leur tente, dans ce sol du Nord-Amérique; il faut que nous soyons 100,000 au moins —et s'il y avait moyen 500,000— parmi les descendants de Français en Amérique, à nous inscrire au Livre d'Or des aspirations française qui sera le registre de ceux qui auront voulu prendre leur part, si modeste soit-elle, à l'oeuvre du Congrès de la Langue Française.

Nonobstant la belle tenue des discours, l'intérêt et les pratiques conclusions des centaines d'études présentées, l'impeccable organisation et l'entière réussite des fêtes du Congrès de la langue française, il se pourrait encore que des hostiles ou des jaloux, si nous négligions d'être en nombre extraordinairement considérable à nous affirmer avec fierté, à nous solidariser avec amour, dans cette entreprise de foi nationale agissante, vinssent à prétendre que cette manifestation grandiose ne fut le fait que d'une élite militante; que la masse populaire n'en était point, et que le coeur de la race a refusé de battre à l'unisson.

Nous savons bien, nous, que tel n'est pas le cas; tout au contraire. Nous connaissons parfaitement *que tout ce qu'il y a de français* en Amérique, a vibré partout, à l'appel des organisateurs de cette fête unique pour notre patriotisme. Nous n'irons pas permettre que d'aussi nobles sentiments que ceux dont sont animées à cet égard toutes les âmes enamourées des traditions de la France, sur notre continent, puissent être de la sorte dénaturés par l'envie ou par l'inimitié.

Nous sommes assurés d'avoir réuni tous les meilleurs éléments d'un congrès superbe, et de portée immense, sous le rapport de l'éloquence, de la science, du patriotisme ardent et éclairé, de l'ordonnance exemplaire des fêtes et manifestations; nous y ajouterons encore le puissant élément du nombre des inscrits, et le triomphe sera parfait, inattaquable.

Nous serons cinquante mille présents aux fêtes du Congrès mais nous serons cent mille et davantage à apostoliser de nos noms français l'oeuvre splendide dont ce congrès marque la naissance.

Sans doute, une notable part du travail nécessaire est déjà accomplie pour réaliser ce magnanime dessein. Grâce à l'entrain admirable qui, de Québec, a rayonné jusqu'aux glaces du pôle et au golfe du Mexique, jusqu'aux rives de l'Atlantique et par delà le sommet des Rocheuses, nombreux sont déjà les meilleurs des nôtres qui ont donné leurs noms pour "être du Congrès", aux titres divers de Donateurs, de Bienfaiteurs, de Titulaires ou d'Adhérents.

"Le Denier de la Langue Française", cette heureuse initiative qui permet à tous les plus jeunes *de la grande famille nationale*, aux petits enfants de la race, de donner leur nom, en même temps qu'"un sou", pour participer à l'oeuvre du Congrès, a déjà valu des milliers et des milliers d'adhésions cordiales et pleines de promesses. Parmi les plus intéressants exemples de ce ralliement collectif des enfants canadiens-français au drapeau, signalons celui que viennent de donner tous les pensionnats et académies du *Bon Pasteur*, en adressant au Secrétariat du Congrès la liste toute fraîche et odorante de leurs 4,000 élèves, avec une gracieuse bourse de quarante piastres.

Il convient, maintenant, que les aînés, que les adultes se lèvent, en masse et partout, pour rivaliser de zèle avec ces chers enfants. Si 50,000 enfants, et même plus, espérons-le, doivent s'inscrire au Congrès, serait-ce trop demander que 500,000 des plus vieux tiennent à l'honneur d'en faire au moins autant.

On a trouvé, fort heureusement pour nos petits, cette oeuvre du "Denier de la Langue française", qui mérite de vivre et d'être instituée en permanence. Nous osons proposer, et nous savons en cela rencontrer les voeux des organisateurs du Congrès, que s'établisse également, à l'intention des adultes, de 15 ans et au-dessus, l'oeuvre collatérale de l'"Inscription Patriotique," au moyen de laquelle tous les resgendants français de bonne lignée, en Amérique: hommes, femmes, jeunes gens ou jeunes filles, qui ne peuvent être membres du Congrès au degré d'Adhérent au moins —50 sous—, donneront leurs noms, en même temps qu'une légère contribution de 5 ou 10 "sous", et figureront ainsi comme "souscripteurs" au fonds de défense et de propagande du français en Amérique.

Il faut qu'à la diffusion rapide et générale de cette oeuvre nouvelle tous s'intéressent: élite dirigeante et gens du peuple; durant les quelques semaines d'action préparatoire intensive qui nous restent encore avant le 24 juin. Il faut que tous nos gens, d'Amérique française, soient conviés, par la presse ou du haut de la tribune — et que tous s'y rendent de bon coeur —à aller donner leurs noms, avec leurs 5 ou leurs 10 sous, à Monsieur le curé, M. le notaire, M. le médecin ou tout autre patriote de leur localité. Partout, nous en sommes sûrs, on trouvera aisément ce trésorier et zélateur bénévole, qui consentira volontiers à centraliser les offrandes et à recueillir les noms des "inscrits patriotes", pour les transmettre, avant le 24 juin, à Monsieur le Secrétaire Général du Congrès de la Langue française, Québec.

De cette façon, nous serons un demi-milion plutôt que 100,000 Franco-Américains à figurer sur les listes des pionniers de la Langue française en Amérique; la civilisation française au Nouveau Monde aura parlé assez haut et assez clair pour affirmer, devant l'univers entier, "sa volonté de vivre."

NOUVELLES BREVES.

Le caporal Davis, de la R. N. W. M. P. a été tué hier par un indien qu'il tentait d'arrêter à Bassano, Alta.

Un incendie a failli détruire le Château Frontenac, à Québec, mardi. Après une lutte énergique contre les flammes tout danger *a été écarté. Il y a* peu de dégats.

La compagnie d'automobiles "*Vulcain*" *fait actuellement* construire une importante fabrique d'automobiles à Wetaskiwin. Plusieurs trains de matériaux sont déjà arrivés en gare.

Le "Catholic Register" annonce que le Vatican nommera sous peu un évêque du rite ruthène pour l'Ouest canadien. Le siège du nouveau diocèse sera Saskatoon.

Des gisements diamantifères *fort riches viennent d'être* découverts en Ontario.

Le territoire du Keewatin nouvellement annexé à la province d'Ontario a reçu le nom de District Patricia en l'honneur de la fille du Duc de Connaught.

Wilbur Wright, le célèbre aviateur, vient de mourir des suites d'une attaque de fièvre typhoide, *à Dayton, Ohio.*

L'évêque de Rodez, France, a été élu maire d'Aurillac en remplacement du Dr Tesq, radical socialiste.

M. McBride, premier-ministre de Colombie Britannique, a déclaré récemment que le Canada a pour devoir de fortifier les ports canadiens sur la Côte du Pacifique.

M. E. LAMY QUITTE L'OUEST.

Un télégramme de notre correspondant de Calgary nous apprend que M. Etienne Lamy est reparti mardi soir pour l'Est canadien, après un court séjour à Banff, à son retour du Pacifique. M. Etienne Lamy parle avec les plus grands éloges d'Edmonton et de la population de langue française de cette ville. La visite parmi nous du célèbre académicien contribuera largement à faire connaître mieux en France l'Ouest canadien.

Notre correspondant croit savoir que M. E. Lamy publiera ses impressions de voyage dans l'Ouest, à son retour en France.

M. Lamy s'arrêtera sans doute à St-Boniface où il donnera une conférence sur l'invitation de Mgr Langevin.

Notre concitoyen, M. René Lemarchand, accompagne M. Lamy dans son voyage de retour.

Le Courrier de l'Ouest
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions 19

Luce, dans un esprit d'expiation et de charité, travaillait presque toujours pour les oeuvres pieuses. A un moment, elle broda une merveilleuse layette.

— Pour qui ce chef-d'oeuvre? lui demanda mademoiselle Philomène, ce n'est pas pour la crèche de soeur Marthe? Ce n'est point pour des pauvres que tu prends tant de peine?

—Si, dit Luce, il n'y a rien de trop beau pour les pauvres de Jésus-Christ.

—Assurément, répliqua mademoiselle Philomène, mais il y a une manière plus juste de comprendre la charité. Elle doit donner aux miséreux le nécessaire, non point le luxe du superflu. Trois layettes complètes et ordinaires ne te demanderaient pas plus de peine, de temps, ni d'argent que celle-là. Crois-tu donc qu'il ne vaudrait pas mieux vêtir trois pauvres de Jésus-Christ que d'en couvrir un seul de ces dentelles fragiles, de ces broderies superflues?

—Vous avez toujours raison, marraine.

—Alors pourquoi ne point me croire?

—Voilà... c'est que j'ai grand plaisir à faire ce chef-d'oeuvre, comme vous dites... Il me semble que je travaille pour un petit enfant que je ne connais pas, que je ne verrai jamais, auquel je ne pourrai jamais rien offrir et que, pourtant j'aimerais bien... Aussi je me plais à faire cette layette comme pour lui et à la donner en son nom.

—Luce, dit sévèrement mademoiselle Philomène qui avait compris, ce n'est point là ce que tu m'avais promis?

—Que voulez-vous? fit la jeune fille, se levant, jetant son ouvrage sur le canapé et marchant dans l'appartement sous l'empire d'une violente émotion, l'air de Paris ne m'est pas bon: il fait évanouir, comme le soleil les nuages, toutes mes résolutions... Il me ramène, avec la mémoire de ce que je suis, la pensée de ce que je pourrais être, ici même, de ce que sont, à quelques pas d'ici, ceux que j'envie... J'ai l'air calme, je ne le suis point. J'ai l'air gai, personne n'est plus triste que moi. J'ai l'air résigné, et une révolte gronde au fond de moi-même, révolte contre ma vie, vide, inutile et niaise, sans but, sans espérance, sans amour! Avec ce qu'on appelle ma beauté, avec ma fortune, avec ma jeunesse, il n'est pas une créature plus misérable que moi. Vous savez, Céline, cette femme de chambre qui vient de me quitter pour épouser le second cocher? eh bien, elle aussi, je l'envie; si je pouvais, je troquerais ma destinée contre la sienne. Elle est heureuse, elle aime, elle préside à son entrée en ménage; viennent ensuite peine, douleurs, elle aura toujours eu dans sa vie une heure d'illusion, d'énivrement, de joie qui, à moi, m'est refusée. Savez-vous pourquoi je l'ai renvoyée? pour ne pas avoir sous les yeux, à toute heure, le spectacle de son bonheur qui m'aurait fait mal. Ah! je n'étais point faite pour cette vie sans tendresse, pour cette existence de vieille fille qui sera la mienne, car je la préfère encore à l'enfer d'une union sans intimité et sans amour.

Mademoiselle de Sainte-Perelle l'avait laissée parler et un triste sourire plissait ses lèvres. Avait-elle été faite, elle, pour cette même vie de vieille fille qu'elle menait avec tant de dignité et de courage? Et elle ne l'avait point choisie, elle lui avait été imposée par la privation de cette fortune qui, accordée à Luce, semblait être, au contraire de sa tante, l'obstacle à son bonheur.

Après avoir, par un temps de silence, permis à l'exaltation de la jeune fille de s'apaiser, sa marraine reprit avec fermeté:

—Ne calomnie pas ta destinée, Luce, il en est de plus pénibles, car elle ne dépend que de toi. Il t'est possible de te marier, d'être aimée; heureuse.

—Non, interrompit Luce avec violence, car le seul homme qui me plaisait n'est plus libre, et il n'en est point d'autre m'aimant assez pour me le faire oublier.

XXIV.

A présent Luce est plus gaie, après une période sombre, on l'a vue, sans motifs apparents, se reprendre à la vie et la trouver meilleure. On dirait qu'un intérêt nouveau est né en elle, pour la lui embellir. Pourtant son enjouement est intermittent, il semble qu'il subit l'action de la température. Les jours de soleil, dès le matin, on la voit animée et joyeuse, sitôt le déjeuner, elle sort en voiture, seule comme toujours maintenant, depuis la conquête de son indépendance. Elle dit qu'elle a besoin d'air, que ce début de printemps lui donne envie de respirer une atmosphère plus pure, et elle se fait conduire aux Champs-Elysées. Pour quatre heures, elle est toujours rentrée, prête à accompagner son père dans ses visites, au Bois, où il lui plait; ou à recevoir ses amies, et son humeur joyeuse persiste jusqu'au soir. Mais que le temps se couvre, que le ciel gris et bas charrie des nuages de neige ou de pluie, l'humeur de Luce lui ressemble, et, sous l'empire d'une contrariété secrète, devient sombre comme lui. La jeune fille refuse de sortir et est triste toute la journée.

Mademoiselle Philomène a parfaitement remarqué ces variations, et elles l'inquiètent. Evidemment, c'est de ses promenades que Luce rapporte la gaieté dont l'attente même lui en donne déjà, mais où va-t-elle et que fait-elle?

Pour le savoir, mademoiselle de Sainte-Perelle a, par la femme de chambre, fait interroger discrètement le cocher: on va aux Champs Elysées, mademoiselle fait attendre à un point qu'elle désigne, et se promène un peu à pied.

Mademoiselle Philomène n'osa jamais demandé si c'était seule, mais, faisant violence à son rhume, un jour de beau temps, elle dit à sa nièce, au moment même où celle-ci allait monter en voiture:

—Ma longue réclusion me fatigue, et ce soleil me tente, je t'accompagne.

Luce parut contrariée, mais ne s'y opposa point. Lorsqu'elles furent installées dans le joli coupé mauve, le valet de pied demanda les ordres.

—Aux Champs-Elysées, comme d'habitude, dit-elle.

Obéissant sans doute aux ordres antérieurement reçus, le cocher enfila l'avenue, en prit la droite et marcha au pas jusqu'à un endroit convenu d'avance où il s'arrêta, et le valet de pied revint encore à la portière.

—Retournez à l'hôtel, lui dit Luce.

—Pourquoi s'arrête-t-il là? demanda mademoiselle de Sainte-Perelle.

—Parce que, d'ordinaire, je choisis ce lieu assez désert pour descendre et marcher un peu.

—Que je ne t'en empêche pas! Je t'attendrai en voiture.

—Non, pas aujourd'hui; d'abord, pour une première sortie, c'en est assez, marraine, vous devez être prudente.

Luce fit alors l'aveu à sa tante de la cause de ses sorties quotidiennes. Un jour aux Champs-Elysées elle avait rencontré un bébé dont la ressemblance avec Germain Danglefer l'avait frappée. Certaine qu'elle se trouvait en présence de l'enfant de Germain elle ne résista pas à l'impérieux besoin de connaître plus intimement cet enfant qui lui rappelait impérieusement et avec une âpre douceur son amour profond pour l'ingénieur.

Luce essaya d'apprivoiser le bébé par des caresses et des sourires; sa bonne regardait sans défiance cette belle dame élégante, et, tout en jouant avec l'enfant, la jeune fille disait:

—Vous venez ici souvent?

—Tous les jours quand il fait beau. Monsieur tient beaucoup à ce que la petite prenne l'air alors, sitôt le déjeuner, je viens avec elle.

—Vous demeurez loin?

—Oh! non, rue de Ponthieu.

Ce fut pour Luce une certitude de plus, pourtant elle ajouta:

—La mère de cette enfant ne s'en occupe donc pas qu'elle ne la promène pas elle-même?

—Oh! si, elle s'en occupe! mais elle est un peu souffrante, la marche la fatigue et monsieur, qui a tant de soin d'elle, ne veut pas qu'elle sorte. Comme on a confiance en moi, on m'envoie avec Bébé. On peut être tranquille, du reste, ce n'est pas moi qui lui manquerai à cet agneau!

Luce ne retint qu'une certitude de tout cela, c'est qu'elle était libre de voir tous les jours l'enfant de Germain, et ce fut pour elle une joie profonde. C'était quelque chose de lui qu'elle pouvait aimer sans mal faire, dont elle pouvait jouir sans scrupule, à qui elle pourrait procurer en secret quelques douceurs... Ce fut tout de suite dans sa vie désemparée un but nouveau, un intérêt inattendu. Elle s'y attacha avec la passion qu'elle apportait à tout et se mit à aimer follement de toutes les tendresses sans emploi de son coeur vide, cette innocente petite fille.

Les enfants, —comme les animaux dont une sorte d'instinct les rapproche au début de l'existence, — sentent vite, avant même de le savoir, qui les aime. Ils sont attirés vers les jeunes et jolis visages, mais surtout vers ceux où leurs yeux de candeur devinent, sans la comprendre, de l'affection. Luce, réunissant ce double attrait, eut bientôt fait la conquête de la petite fille, et ce fut pour elle une satisfaction douce à en pleurer le jour où Germaine la reconnut et lui tendit les bras.

Pourtant, elle n'en montra trop rien, voulant conserver sa joie et, pour cela, prudente. Chaque jour où le temps lui faisait espérer de rencontrer la petite Germaine, elle venait aux Champs-Elysées, la mangeait de baisers et de caresses, mais ne restait point longtemps pour ne pas éveiller les soupçons de la nounou. Jamais elle ne lui posait une question, elle semblait ignorer le nom des parents de Germaine, et ne pas se soucier de l'apprendre, mais jamais, non plus, elle ne dit rien pouvant renseigner la bonne sur sa propre personnalité.

Celle-ci était visiblement intriguée et cherchait à interroger Luce, mais cette dernière répondait si évasivement que cela ne l'encourageait pas à continuer. Puis, elle ne voulait pas mécontenter la dame, car lui ayant raconté que, pour élever la petite Germaine, et dans le but de gagner un peu d'argent, elle avait quitté son mari et ses trois enfants, celle-ci lui avait mis dans la main un louis, lui disant de le leur envoyer. Et comme cette charitable offrande avait été renouvelée, la nourrice ne se souciait pas, pour satisfaire une curiosité évidemment déplaisante à elle qui en était l'objet, de tuer la poule aux oeufs d'or.

Un jour, la nounou raconta à Luce que c'était le lendemain la fête de sa petite amie. Elle se nommait Germaine Joséphine, du nom de son père et de celui de sa grand'mère, sa marraine. Mais bien qu'on lui donnât habituellement le premier, sa grand'mère, qui eût préféré qu'elle portât le second, avait tenu à ce qu'on choisit, pour sa fête, le 19 mars, jour de la sienne.

—Alors, continua la nounou, demain nous ne viendrons pas parce que les parents de madame dînent à la maison. Et c'est Germaine qui va être contente! Sans doute que pour la deuxième fois qu'on lui souhaite sa fête, elle va avoir de jolis cadeaux? Pauvre Ménette! cela lui fera plaisir, elle n'a pas de jouets du tout, du tout! Monsieur et madame sont fort économes, ils lui donnent tout ce qui est nécessaire, tout ce qui peut lui faire du bien, lui être utile, mais pour le reste, elle n'est pas gâtée.

Luce avait entendu tout ce verbiage sans l'interrompre, mais lorsque, ayant quitté l'enfant, elle remonta en voiture, elle jeta à son valet de pied l'adresse d'un marchand de jouets et là, incapable de résister à la tentation de faire plaisir à celle qu'elle appelait sa chérie, elle choisit les joujoux les plus élégants, les plus nouveaux, les plus ingénieux, vida, pour les payer, sa petite bourse aux maillons d'or, qu'elle avait largement garnie en prévision d'autres emplettes, et, donnant l'adresse de mademoiselle Germaine Danglefer, ordonna qu'on y porta le paquet le lendemain matin, puis rentra, enchantée d'avoir pu, malgré eux, faire quelque chose pour Germain et sa femme en la personne de leur enfant.

XXV.

Pour un jour, celui de la fête de sa fille, Germain s'est donné congé, il n'ira pas à son bureau, il déjeunera avec sa femme et l'aidera à organiser leur petite réception du soir, car une nouvelle future maternité l'éprouve un peu. Germain est heureux, bien heureux, entre son Elise tendre, dévouée, fidèle, et sa jolie fillette. Sa vie modeste de labeur est celle qu'il avait rêvée il n'en souhaite point d'autre; il espère, par son incessant travail, améliorer le sort de sa famille et faire une position à ses enfants; c'est là toute son ambition.

Il ne regrette pas positivement l'usine de Braulx, mais il regrette l'existence calme et douce, qu'une fois mariée, il aurait eu dans ces paisibles campagnes du Nord, car il n'aime pas Paris. Il regrette aussi M. Rambert, si juste, si bon, auquel il s'était attaché, et, malgré lui, un sentiment de rancune subsiste en son coeur contre la méchante femme qui a bouleversé ses projets et sa vie. Le sérieux préjudice qu'elle a causé subsiste toujours; l'oncle d'Elise n'ayant point pardonné, et M. Bréchard, bien qu'ayant retrouvé une position, étant privé de la retraite qui, bientôt, lui eût appartenu.

Germain sait par Aymeric que Luce n'est pas mariée, mais c'est à contre-coeur qu'il l'appris; il ne veut pas entendre parler d'elle et a même prié M. de Lemarc'h de ne plus le faire, ce souvenir ne pouvant que lui être désagréable. Et quand Aymeric, prenant la défense de celle qu'il aime, lui assure que Luce a bon coeur, Germain, avec un ricanement d'amertume, répond:

—Je suis payé pour savoir le contraire.

Il est midi, le modeste déjeuner est servi dans l'exigue salle à manger; le timbre de la porte a retenti de la bonne à tout faire entre, pourtant un énorme paquet.

—Pour mademoiselle Germaine Danglefer, dit-elle.

—Qu'est-ce que cela? font les parents vivement intrigués.

A suivre.

Coin Feminin

CAUSERIE DE CORDON-ROSE

Un mot de rappel aimable de notre directrice m'oblige à l'agréable devoir de venir causer un peu avec les chères lectrices du Coin Féminin.

Le printemps morose, tour à tour glacial et tropical, a soulevé, à la ferme, les habituelles discussions de comparaison: "L'an dernier, le temps était plus propice aux semailles, soutient l'un." "Pardon, rétorque l'autre, à cette époque, l'eau noyait la terre et l'on dut attendre pour semer."

Voulez-vous, mes amies, être en mesure, l'année prochaine, de mettre tout le monde d'accord? Prene la peine d'inscrire chaque jour, ou chaque semaine, l'époque de tel ou tel travail, le temps qu'il faisait alors, la durée de ce travail, etc.

Chaque fermière devrait ainsi ainsi tenir le journal de la ferme. C'est un travail de femme, parce qu'il réclame le souci minutieux de prendre note d'une besogne qui, parfois, parait si futile qu'on ne trouve aucun intérêt immédiat à fixer son époque, sa durée. Ce n'est que plus tard, l'année suivante, que ce détail prend son importance.

Je ne vous conseille pas de faire usage, pour conserver ces notes, de petits carnets que l'on égare trop facilement. Prenez un registre solide, qui pourra vous servir plusieurs années, ce qui simplifiera le travail de comparaison. Ne craignez pas de choisir plusieurs rubriques, le classement sera plus facile et plus clair. Voici comment je divise les chapitres de mon journal:

Culture: Blé, orge ou avoine, étendue ensemencée; quantité de grains de semence; journées employées aux différents travaux nécessaires à la mise en culture. chements, du labour des jachères, la fauchaison, la moisson, etc.

Sous la rubrique "observations", j'inscris soigneusement tout ce qui l'an prochain pourrait faciliter le travail ou augmenter le rendement de la terre. En un mot, tout ce qui est présent à l'esprit au moment actuel, et dont on ne se souviendrait plus la saison prochaine.

Reproduction: Je ne néglige pas ce chapitre qui est précieux parce qu'il permet de prendre à temps les précautions nécessaires pour la venue des poulains, etc.

Basse-cour: Le nombre des couvées est pris en note; leurs résultats sont inscrits. Ma basse cour étant très peuplée, un recensement opéré de temps à autre me permet de constater si les cayottes font des ravages.

Jardinage: Dates des semis, croissance des espèces; maturité.

Expositions: Sujets primés; nature des prix.

Température: Je ne saurais assez vous recommander d'être scrupuleuse à ce sujet. Vous vous reporterez souvent à ce chapitre et mieux vaudrait vous en tenir à de vagues souvenirs, que de consulter des renseignements inexacts. Sur la même ligne, vous inscrivez en parenthèse la nature des travaux faits ce jour-là.

Divers.—Au jour le jour, je tiens un bref compte rendu des événements d'un peu d'importance. Parfois, se mêle le récit de quelques incidents de notre vie familiale et en feuilletant mon vieux registre, confident quotidien de nos travaux, nous avons souri plus d'une fois.

Voulez-vous, mes amies, commencer aujourd'hui votre provision d'expérience pour les années à venir? Je vous promets que les cinq minutes données chaque jour à votre registre ne seront pas perdues. Et l'an prochain, quand votre mari, rendu maussade par une journée pluvieuse voudra avancer que l'an passé... Vous pourrez répondre gentiment: Mon ami, l'an passé, à cette époque, les cataractes du ciel étaient ouvertes depuis deux **jours!**

CORDON-ROSE.

INSTITUTEUR, AYANT ENSEIGNÉ à Montréal, connaissant anglais et français, désire entrer en relations aveć commission scolaire d'Alberta ayant place vacante à offrir. S'adresser à M. Gaston Dupont, St-Paul des Métis, Alta.

CONVENTION D'ALBERTA

COMITE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Noms des personnes composant ce comité:

J. L. Côté, président.
F. X. Boileau, secrétaire.
Rév. J. Boutin
Rév. E. Gabourit.
Rév. Steinmatz.
Rév. Huet.
Rév. P. Constantin.
M. R. Barré.
M. R. Roy.
M. E. Poulin.
M. C. Turgeon.
M. C. Lajoie.
M. J. Demers.
Rév. J. A. Ethier.
Rév. J. B. Leduc.
M. J. B, Tardif.
M. Donat Girouard
M. Sylvian Daoust
M. Moise Joannette.
M. Elic Joannette.
M. Armand Jacques.
M. Louis Moreau.
M. Tho. Brunelle,
M. M. Moreau.

Ce comité a l'honneur de soumettre le rapport de ses travaux et délibérations sous la forme des résolutions ou voeux suivants:

1e obtenir de notre Gouvernement provincial, par les moyens jugés les plus convenables, que le ministère de l'Instruction Publique d'Alberta, —Département d'Edmonton —ait la faculté d'accorder invariablement un certificat provisoire —ou permis d'enseigner — à tout instituteur ou toute institutrice de langue française, sur simple production d'un diplôme obtenu en province de Québec, de la même manière et aussi facilement que la chose se pratique à l'égard des diplômes obtenus dans les autres provinces du Dominion; ou, en un mot, que les diplômes provenant de la province de Québec soient à l'avenir traités et considérés sur un pied d'égalité parfaite avec les diplômes provenant des autres provinces, pourvu que ces diplômes soient en même temps une attestation de compétence pour l'enseignement de l'anglais aussi bien que du français.

2o. L'établissement d'un bureau central permanent, placé sous le contrôle de la Société du Parler Français, auquel sera référé, en cas de besoin, tous griefs, sujets, matières, difficultés, demandes, etc., le tout en rapport avec l'enseignement du français dans nos écoles; lequel bureau aura aussi mission de s'occuper du recrutement d'instituteurs qualifiés pour l'enseignement du français.

3e. Recommandation à être faite à ce bureau—au cas où il sera établi — de "a" entretenir une correspondance assidue avec MM. les Principaux des écoles normales de Québec et des autres provinces et toutes autres institutions ou personnes en état de prêter assistance au recrutement d'instituteurs français; "b" faire connaître aux intéressés de Québec et des autres provinces les programmes d'études ou d'examen exigés pour l'obtention d'un brevet de compétence pour enseignement dans l'Alberta; "c" recourir à tous autres moyens de publicité et de prapagande.

4e. Nomination d'inspecteurs d'écoles connaissant le français.

5e. Inclusion de l'enseignement du français dans les programmes officiels des écoles d'Alberta et adoption, pour ces écoles, d'une série de livres classiques français, pourvu que ces livres ne contiennent rien qui puisse faire obstacle à leur approbation par l'autorité religieuse—catholique.

6e. L'établissement à brève échéance, d'un collègue bilingue pouvant donner à nos enfants l'enseignement, commercial et classique.

7e. La fondation de bourses et de prix spéciaux devant être décernés aux élèves qui se distinguent dans l'étude de notre langue.

8e. La vulgarisation parmi notre population de l'histoire du Canada surtout au point de vue des faits accomplis dans notre élément.

9e. Etude de la question de la refonte des districts — municipalités— scolaires, et que cette tâche incombe au comité central permanent déjà suggéré ou, à son défaut, à un comité spécial nommé par l'exécutif de la Société du Parler Français de l'Alberta.

Vente à l'encan

CHEZ MM. RIOUX FRERES,

qui viennent demeurer a Edmonton.

La vente commencera a 10 h. 30,

MARDI, 18 JUIN, 1912.

3 milles et demi au N. E. de St-Emile, N. E. 1-4 de Sec. 6, 58, 24; je vendrai les animaux et articles enumeres ci-apres:

CHEVAUX.

Jument baie, 7 ans, 1,300 livres, bonne travailleuse, avec jeune poulain.
Jument rouan bleue, 3 ans, 1,350 livres, avec poulain.
Jument grise, 4 ans, 1,250 livres, avec jeune poulain.
Jument grise, 1,100 livres, bonne travailleuse.
Cheval noir, 1,000 livres, allant a double ou seul.

PORCS.

15 truies d'elevage, 6 ou 7 devant mettre bas dans 4 ou 6 semaines.
50 jeunes porcs pesant en moyenne 75 livres.
25 a 30 porcs du printemps.

VOLAILLES.

35 a 40 bonnes poules et 40 poulets du printemps.

OUTILS ARATOIRES ET VEHICULES.

2 chariots de ferme, presque neuf.
1 boghei presque neuf.
1 bon boghei a un siege.
2 bons traineaux doubles, 2 p. 1-2.
Faucheuse et rateau.
1 rouleau en acier.
1 charrue McCormick de 12 pouces.
1 charrue a defricher de 14 pouces.
1 arrache-pommes de terre.
1 herse de fer a 5 sections.
1 herse a levier de 12 pieds.
1 bonne herse a disques de 7 pieds.
1 bascule de 2,000 livres, presque neuf.
1 bonne semeuse, presque neuve, de 14 semelles.
1 chariot avec plateau pour animaux.
2 bons "racks" a foin.

HARNAIS.

4 bons attelages de chariot.
1 attelage de voiture legere double.
1 attelage de boghei simple.

MACHINE A BATTRE.

Machine a battre complete, consistant en une locomobile de 16 H.P. "Sawyer-Massey," un separateur 32-52 "Sawyer-Massey", etat de neuf, reservoir a eau et barils; concasseur a grain "Deering" de 12 pouces. Cette machine a battre sera mis en marche le jour de la vente.

POTEAUX DE CLOTURE.

200 bons poteaux d'epinette rouge.

BOIS DE CONSTRUCTION.

Nous avons beaucoup de bois de construction que nous offrirons peut-etre en vente.

RECOLTE.

55 acres d'avoine.
10 acres de ble.
5 acres d'orge.
20 acres de mil.
80 acres de foin de coteau.

ARTICLES DIVERS.

Nous avons egalement a vendre tous les articles que l'on trouve ordinairement sur une ferme et qu'il serait trop long d'enumerer en detail, tels que: Fourches, outils, meules, caisses a charbon, chaises, chaines, pelles, haches, etc., etc.

PROPRIETES FONCIERES.

Demi section E. 6, 58, 24, ouest du 4e M., en culture, cloturee entierement et tres solidement; maison de planches de 24x30, 2 etages. Etables, graineries, cabanes de bois ronds, hangars eau en abondance. 120 acres labourees, bonne terre noire, legerement ondulee. Quart de section N. E., 18, 58, 24, ouest du 4e M., bonne terre noire, terre entouree dans 4 cotes, 20 acres de mil et 80 acres de foin de coteau; bonne source.

Repas gratuit a midi.

CONDITIONS DE LA VENTE:—La mise en vente des terres et de la machine a battre sera sujette a reserve; nous accorderons des conditions speciales qui seront annoncees le jour de la vente. Les animaux et objets divers seront vendus comme suit: $20 et au-dessous, comptant; Pour les sommes superieures a $20, credit jusqu'au 1er janvier prochain sur "lien notes" portant interet a 8 p.c. —5 p.c. d'escompte sur les paiements comptants au-dessus de $20. Rien ne sera enleve avant que lesdites conditions aient ete remplies.

G. MORRIS, Clerc. — **C. H. WEBBER,** Encanteur.

LES INSPECTEURS D'ECOLES BILINGUES

LA SASKATCHEWAN NOUS INDIQUE LA VOIE A SUIVRE.

Tous ceux qui, dans nos provinces de l'Ouest, s'intéressent à l'enseignement du français savent que l'un des besoins les plus impérieux de cet enseignement, pour qu'il donne des résultats efficaces, est la nomination d'inspecteurs d'écoles bilingues; ces inspecteurs devant posséder une connaissance suffisante du français pour faire subir aux enfants, auxquels notre langue est enseignée, un examen sérieux.

A l'heure actuelle l'enseignement du français, permis par la loi scolaire dans nos écoles d'Alberta, n'est soumis à aucune inspection. Que les élèves, suivant un cours de français, en profitent ou non, il n'est personne qui s'en soucie, en dehors peut-être de leurs parents. Encore ne peut-on s'attendre à ce que ces derniers se montrent des censeurs attentifs et autorisés.

L'absence de culture intellectuelle, le manque de temps et, hélas! l'indifférence sont trois causes qui ne permettent d'entretenir aucune illusion à ce sujet.

On comprend que les instituteurs chargés de donner aux enfants un cours de français, en plus des matières inscrites au programme scolaire de langue anglaise, soient fréquemment portés à n'accorder qu'une attention restreinte à l'enseignement du français; et cela s'explique aisément de la façon suivante:

L'instruction donnée en français n'est pas un article du programme imposé aux instituteurs; c'est une matière facultative et supplémentaire qui n'entre nullement en ligne de compte lors des examens de fin d'année. Les instituteurs, consacrant quelques instants chaque jour à l'enseignement du français se placent donc, par cela même, en état d'infériorité vi-à-vis de leurs collègues de langue anglaise qui, ne donnant l'enseignement qu'en une seule langue, obtiennent forcément de leurs élèves des progrès plus rapides avec un programme scolaire moins chargé.

On conçoit que nos instituteurs, désireux d'obtenir de l'inspecteur un rapport favorable à leurs travaux de l'année, négligent forcément le français **qui ne leur est compté pour aucun point par l'inspecteur.**

Cette situation, préjudiciable à l'enseignement du français dans nos écoles provinciales, est connue depuis longtemps, mais c'est en vain que l'on a cherché jusqu'ici à y remédier.

Le comité de l'Instruction, lors de la Convention des 22 et 23 mai, s'est occupé de cette question et une résolution a été adoptée unanimement demandant au gouvernement provincial d'Alberta de nommer un inspecteur d'écoles bilingues.

Le Comité a, de plus, émis le voeu que l'enseignement du français, lorsqu'il est donné dans une école, compte comme article du programme scolaire et qu'aux examens de fin d'année l'inspecteur bilingue soit tenu de faire subir aux élèves apprenant le français, un examen dans cette langue, et de faire rapport au Ministre de l'Instruction Publique de la façon dont cet enseignement est pratiqué.

Une résolution semblable fut votée en Saskatchewan, lors de la Convention de Duck Lake, et des mesures énergiques furent prises par la suite pour la faire aboutir.

Le résultat ne se fit pas longtemps attendre, car tout récemment nous apprenions la nomination de M. F. X. Chauvin comme premier inspecteur de langue française des écoles de Saskatchewan.

M. F. X. Chauvin, dès le lendemain de sa nomination entreprenait une tournée d'inspection des écoles dans tous les centres français du nord de la Saskatchewan, Duck Lake, Batoche, Bellevue, Bonne Madone, Donremy, Carlton, Marcelin, St-Denis, Vonda, etc. De plus il adressait une circulaire aux prêtres de tous les villages français de la province, les priant de lui donner leurs impressions personnelles sur la loi scolaire actuellement en vigueur dans la Saskatchewan, sur ses défauts et sur les améliorations qu'ils jugeraient désirables.

On comprend, par l'esquisse de ce programme de M. l'inspecteur bilingue de Saskatchewan, quel bien immense résultera de cette nomination pour l'enseignement du français!...

Il faut qu'en Alberta nous obtenions une nomination semblable. Il n'y a aucune raison pour que le gouvernement de l'hon. M. Sifton refuse de se conformer à la ligne de conduite du gouvernement Scott.

Il nous faut de toute nécessité un inspecteur d'écoles bilingues dans la province d'Alberta, et il nous le faut à bref délai.

Aux membres de notre Association du Parler Français incombe la tâche impérieuse d'approcher l'hon. M. Sifton et l'hon. M. Boyle, ministre de l'Instruction Publique, pour leur exposer le voeu émis par six cents délégués représentant trente mille personnes de langue française habitant cette province.

Qu'ils se montrent pressants et déterminés à obtenir ce que nous désirons; qu'ils citent en exemple l'initiative du gouvernement de la province voisine et ils obtiendront satisfaction, car le droit finit toujours par s'imposer.

Ce sera le début de la réalisation des voeux de la Convention qui ne doivent pas demeurer lettre morte.

La population de langue française de la province attend avec confiance cette démarche des membres du Comité de l'Association du Parler Français d'Alberta.

DISCOURS DU R. P. MERER O. M. I.

De l'opportunité d'assister au Congrès du Parler Français de Québec.

M. le Président—

Le travail dont le Comité organisateur de cette convention m'a fait l'honneur de me charger est celui-ci:

"Est-il opportun pour les "parlant" Français de la Province d'Alberta de prendre part au Congrès du Parler Français de Québec?" Dès le premier mot, j'ose affirmer qu'il est très opportun et très urgent que nous y prenions nombreux, une part active et délibérante.

Cette convention que vous avez inaugurée ce matin, ce ralliement de toutes les forces vives de la province d'Alberta représentées ici, n'est que l'étude préparatoire, le premier acte du Congrès de Québec. A ce premier acte, à ces études préliminaires, il faudra une sanction et un complément.

Ce ne sera qu'au Congrès du Parler Français qu'on pourra recevoir cette sanction et ce complément final.

Ne pas y aller, n'y prendre aucune part, se désintéresser de ces assises solennelles, c'est d'avance souscrire la déchéance de notre belle langue en ces contrées. Quand tout le Canada Français se met en mouvement; quand du moindre groupe Français et de Canadiens-Français, de l'Atlantique au Pacifique on voit se produire une si généreuse émulation et une réaction si profonde en faveur de la langue française, nous ne pouvons ne pas nous y intéresser, nous ne pouvons pas de gaîté de coeur nous casaner dans un néfaste isolement. C'est avec raison qu'on pourrait dire de nous que nous sommes des égoïstes, des antipatriotes, des âmes traitresses à notre langue; et cette flétrisseure personne de nous ne veut la porter devant l'histoire. Nous ne serions que les descendants dégénérés de ces vaillants ancêtres qui ont lutté 200 ans pour nous transmettre intact ce magnifique héritage, ce doux parler de France.

Ce serait un forfait et un crime et ce forfait et ce crime ne seront point commis.

Je sais qu'il faudra s'adresser au dévouement, à l'abnégation, à la générosité des nôtres. Pour plusieurs ce sera une longue absence, la mise de côté d'affaires très importantes, encourir des dépenses, nuire à ses intérêts privés. Mais je sais aussi que le dévouement, l'abnégation, la générosité sont des vertues très françaises et très canadiennes-françaises et personne ne voudra se soustraire à un devoir si impérieux, fut-ce même à son détriment. C'est une question capitale que la conservation de la langue, question de vie ou de mort pour un peuple. Car l'âme d'une nation c'est la langue qu'elle parle, l'idiome dans lequel elle s'exprime.

Si les membres du Parler Français, l'Elite de la province de Québec ont jugé fort à propos de tenir un Congrès: congrès qu'ils ont préparé depuis bientôt deux ans avec un soin et un labeur incessants; congrès qui a pour but, la conservation, l'épuration, l'extension de la langue Française. Et cela dans une Province essentiellement française, ou aucun danger ne semble la menacer dans ses oeuvres vives, à bien plus forte raison, nous autres, nous avons besoin de nous réveiller, de produire une réaction, de voir en face, les dangers qui nous entourent et que plusieurs ne semblent point apercevoir ni s'en inquiéter. Ne l'oublions jamais, nous sommes dans une position extrêmement difficile pour la conservation de notre langue française.

A l'exception de cinq à six paroisses qui ont une population uniquement française, le reste est éparpillé, disséminé, noyé au milieu de populations étrangères à notre langue.

Nous sommes, en général, entourés d'éléments non sympathiques à la langue française: Les Allemands, les Llamands, les Pelonais, les Galiciens, les Métis même penchent tous vers la langue anglaise qui est la langue de l'école, la langue des affaires, la langue gouvernementale.

Le français est une des deux langues reconnues par la puissance, elle n'est pas ostracisée officiellement, mais en pratique elle est méconnue et comme n'ayant pas d'expérience légale.

Ce mélange de races au milieu desquelles nous vivons, cette ambiance produit sur la mentalité des nôtres une influence pernicieuse. La langue maternelle perd de sa pureté, de son élégance, on se complait dans une phraséologie qui n'est nifrançaise ni anglaise.

L'école est ici comme ailleurs notre principal danger et le cauchemar des gens qui réfléchissent et s'intéressent à la survivance de notre langue. La plupart des écoles sont purement anglaises, faute quelque fois de trouver des sujets capables d'enseigner les deux langues. Mais là où nous sommes en minorité, il nous faut subir la loi du nombre.

Un autre danger que court notre idiome national, c'est l'apathie de plusieurs des nôtres: Nous avons au milieu de nous des endormis qui ne veulent pas se réveiller, des aveugles qui ne veulent pas voir, des sourds qui ne veulent pas entendre.

Dangers aussi de l'absence complète de patriotisme et d'un idéal qui ne s'élève pas au-dessus de l'horizon de ce monde.

Aussi plus que tout autre nous avons besoin de participer à ce congrès du Parler Français; d'y aller là à la source de patriotisme et de la langue. Il nous faut voir comment les autres groupes disséminés comme nous sur ce continent, se tirent d'affaire, se débrouillent, se protègent contre les dangers qui les entourent eux aussi.

Nous avons besoin de prendre part à ces discussions de ce parlement officiel de la langue française au Canada. Du choc des idées jaillira l'éclair qui illuminera les intelligences, dissipera tout doute et toute hésitation. Ce sera la flamme qui embrasera les volontés, le coup de tonnerre qui réveillera les plus endormis et les plus apathiques.

Nous avons besoin de ce congrès pour serrer nos rangs, se sentir les coudes, nous avons un urgent besoin de prendre confiance en nous-même et de savoir qu'il y a derrière nous deux millions de Canadiens-français qui ont les mêmes aspirations, le même idéal, la même foi, et ce vouloir indéracinable de conserver partout sur ce continent la place d'honneur et de proéminence qui est due à notre belle langue française.

Pendant 200 ans, ce doux parler de France a régné en maître dans ces immences plaines de l'Ouest; apporté de Québec par ces trappeurs, ces coureurs de bois et ces employés de la Cie du Nord Ouest et de la Baie d'Hudson, toujours si recherchés à cause de leur vaillance et de leur esprit d'aventures. C'est d'eux qu'est sortie la nation métisse qui parle encore notre langue.

Cette convention est la première du genre à laquelle nous assistons, elle ne devrait pas disparaître mais rester en permanence et être le drapeau qui porte dans ses plis les revendications et les espoirs de la race.

Le congrès d'éducation française de la provincedOntario tenu à Ottawa il y a deux ans passés, fut pour nos frères d'Ontario un renouveau de vigueur et d'attachement à notre langue.

J'attends également du Congrès du Parler Français un réveil, une réaction, un ressaut qui sera le salut de notre langue dans ces contrées lointaines.

La langue, Mesdames et Messieurs, c'est le rempart de la foi. La langue française a été sur ce continent américain du nord le véhicule de l'Evangile et de la vérité. Ce furent des missionnaires français et des prêtres canadiens qui furent partout les premiers apôtres, depuis le Golfe du Mexique jusqu'à l'Océan Glacial. La langue française a été l'égide sous laquelle le Canadien-français a conservé, la foi de son baptême, et le petit nombre de ceux qui sont tombés opostats de leur langue et de leur foi, l'ont été quand ils ont désappris la langue de leur mère.

Soyons donc zélés pour notre langue, des apôtres pour sa conservation, des intransigeants pour la parler chez nous et ailleurs, et fiers de la parler partout et toujours. Gardons jalousement le dépôt de nos moeurs et de nos nations. Nous ne menaçons la langue de personne, mais nous ne permettons à personne de menacer la nôtre.

Une histoire: Il y a de cela 25 ans, un vénérable missionnaire, le Père Alexis André, que les anciens parmi nous ont connu dans l'Ouest, retournait voir sa Bretagne qu'il avait quitté depuis plus de 30 ans. Il était heureux et joyeux de revoir et d'embrasser son vieux père âgé de plus de 85 ans et complètement aveugle. Cette nouvelle du retour de son fils après une si longue absence était

(Suite à la page 5.)

DISCOURS DE M. H. MILTON MARTIN

Nécessité de l'organisation.

—Extraits.—

Il n'y a pas le moindre doute que l'organisation est absolument nécessaire, je pourrais dire dans tous les travaux qui doivent être faits dans le monde, et dans une Société comme celle-ci elle est absolument indispensable. Pour le démontrer encore mieux je dois dire que malgré le peu d'organisation de cette année un grand nombre de nos compatriotes ont su se trouver réunis ce soir, je vous demande ce qu'il arrivera l'an prochain après que l'organisation aura commencé.

Nous devons commencer par la création de Comités locaux qui tous seront dirigés par une tête, laquelle ne peut être qu'à Edmonton. Ce que je demande surtout c'est que ceux qui seront à la tête soient des hommes sûrs, non pas seulement français de coeur, mais aussi de langue; à quoi bon en effet avoir le coeur français si nous renions notre langue en ne parlant que l'anglais?

Je recommanderai que dans chaque cercle en forme un comité chargé spécialement de veiller à l'emploi de notre langue et d'infliger une amende à toute infraction. Je vous assure que des cercles montés sur ces bases ne seront pas à cours de fonds!

Dans les familles l'anglais est d'un emploi courant, là encore il faut réprimer cet abus.

Je ne puis vous dépeindre les sentiments que j'éprouve quand j'entends prononcer mon nom "Martine", ou bien encore celui de Mr. Roy qu'on appelle Roe, Mr. Massicotte qu'on appelle Mascot, etc... de même pour les noms de ville, et les expressions d'affaires, pourquoi ne pas dire "immeubles" au lieu de "real estate", "contrat de vente" au lieu d'"agreement of sale", etc.

Une autre chose que j'ai remarquée très souvent, c'est que si, au cours d'une conversation française, une tierce personne vient se mêler de nos affaires, immédiatement la conversation se continue en anglais. Il est bon d'être poli, mais je vous demanderai de ne pas mener la politesse trop loin, car je ne vois pas du tout la nécessité d'oublier notre langue en faveur de l'anglais.

Au sujet des Ecoles je regrette de dire qu'il y a des parents qui ont demandé aux instituteurs de ne pas enseigner le Français à leurs enfants, parce qu'ils préfèrent que les enfants apprennent l'anglais. Je regrette de dire que ces parents sont dans l'erreur. En ce qui me concerne, je n'ai jamais appris l'anglais qu'après être sorti de l'école et à présent je considère que je le parle aussi bien que le Français. Enseignez le français à vos enfants, l'anglais viendra tout seul.

Nous avons comme vous le savez un grand avantage sur les anglais parce que nous parlons les deux langues et eux le reconnaissent bien, eh bien puisque nous avons cet avantage sachons le conserver et soyons fiers du fait que nous parlons les deux langues; et je demande à tous ceux présents ici ce soir d'insister pour que leurs enfants apprennent le français. Montrons aux anglais combien nous aimons notre langue, apprenons-là à nos enfants afin qu'aux à leur tour l'apprennent à leurs enfants.

DISCOURS DE M. COTE.

—Extraits.—

La nécessité de s'organiser dans l'Ouest en vue de protéger notre langue est une question extrêmement importante. Cependant il ne faut pas s'alarmer outre-mesure, car les forces qui nous ont conservé la langue française dans ce pays, depuis 300 ans, existent encore. Seulement l'écueil aujourd'hui, qui n'existait pas autrefois c'est que nous sommes trop dispersés. Nous devons pour remédier à cela nous organiser solidement. A mon avis il faudrait établir un bureau permanent dont le devoir serait de veiller aux intérêts nationaux des Canadiens-français à tous les points de vue. Je suis prêt pour ma part à donner mon obole pour constituer un salaire à un secrétaire qui consacrerait tout son temps à cet oeuvre nationale.

La tâche nationale est immense et nous devons nous y mettre immédiatement. Etablissons des bibliothèques françaises, faisons circuler parmi nos compatriotes de langue anglaise des livres et des publications susceptibles de nous faire mieux connaître.

...Il faut absolument que notre organisation ait son siège à Edmonton, et c'est dans cette ville que nous devons choisir le secrétaire permanent de notre organisation. L'essentiel est que nous agissions sans délai...

DISCOURS DU R. P. MERER.

(Suite de la page 4.)

pour ce vieux Breton la joi suprême de son existence. Arrivé à la maison paternelle, le vieillard vient au-devant de son fils sur le seuil de la porte. Le père André pendant ces 30 ans avait complètement oublié sa langue Bretonne et c'est en Français qu'il salue son vénérable père. En entendant son fils parler la langue française, le vieillard repousse son fils de ses bras et ne veut pas le presser contre son coeur. Tu n'es pas mon fils, dit-il, mon fils parlait Breton et tu ne le parles pas, tu es un imposteur. Va-t'en, va-t'en, un Breton n'oublie jamais sa langue maternelle. Le prêtre interloqué ne sut que répondre. L'assistance lui souffle quelques mots bretons: Mon père, je vous aime. Et le vieillard tout en larmes le presse sur son vieux coeur de patriote. Ce fut sa dernière joie et sa consolation suprême, il mourut peu de jours après.

Permettez-moi, en finissant, de faire les voeux les plus ardents et les plus sincères pour le succès réel, durable, éminemment salutaire du Parler français de Québec; pour lui nos coeurs et nos prières.

Aux promoteurs, aux organisateurs de cette belle Convention d'Edmonton, nous, clamons de tout coeur le cri de la reconnaissance: Merci. Vous avez fait là, Mesieurs, un beau geste, geste de chrétien, geste de patriote et de Français. "Gesta Dei per francos".

AUX ELECTEURS DE LA VILLE D'EDMONTON.

A la demande d'un grand nombre de citoyens influents de cette ville j'ai consenti au dernier moment à poser ma candidature au siège d'échevin laissé vacant par la démission du Dr. McIn- salutaire du parler français de nis.

A ceux qui d'entre vous me connaissent je laisse le soin de me juger personnellement, mais je désire adresser quelques mots avant le jour de l'élection à ceux pour qui je suis un inconnu.

Notre ville a besoin actuellement, et aura besoin pendant plusieurs années encore, des services comme échevins d'hommes désintéressés et compétents. J'ai consenti à poser ma condidature parce que j'ai acquis une profonde expérience de l'administration municipale, et des affaires commerciales, ce qui, avec mes connaissances légales, me permettront je crois d'être utile au conseil municipal de cette ville.

Je demeure dans cette ville depuis plus de six ans et j'ai vu la population passer de 10,000 à 45,000 ou 50,000. Beaucoup d'erreurs ont été faites par les conseils municipaux au cours de ces dernières années par manque de prévision des progrès rapides de notre ville; ces erreurs peuvent être évitées dans l'avenir en élisant des hommes prévoyant l'avenir de la capitale d'Alberta et agissant en conséquence. J'ai la conviction que nous devons agir actuellement en prévision d'une population de 100,000 habitants dans cinq ans; et même je serais plutôt porté à augmenter ce chiffre qu'à le réduire. J'ai fait partie pendant deux ans d'une municipalité d'Ontario et je me suis toujours intéressé aux affaires municipales. Je suis diplômé de l'Université de Toronto pour la section des sciences politiques; cette branche de l'Instruction concerne spécialement les questions d'intérêt public et les questions municipales.

Je ne suis le représentant d'aucune coterie, politique ou autre.

Si vous êtes en faveur de ma candidature je demande non seulement votre vote, mais aussi votre appui vis-à-vis de vos amis pour les encourager à voter pour moi.

Sincèrement votre

LES DISCOURS DE LA CONVENTION D'ALBERTA

LA COLONISATION, PAR LE REVEREND M. GUERTIN.

Monsieur le Président,
Mes Seigneurs,
Mesdames et Messieurs:

Permettez à l'humble curé de campagne de venir mêler sa faible voix au grand et patriotique concert qui déjà à l'heure présente a saisi d'admiration et d'enthousiasme tous les heureux témoins de ces solennelles assises nationales.

Tour à tour, la voix des chefs de l'Eglise et des hommes dirigeants, celle de l'école et de la famille, sont venues chanter, sur les notes les plus sympathiques, la douceur, la richesse et l'harmonie de notre belle langue française, et en même temps réclamer ses droits à l'existence. Prêtez maintenant, une oreille charitable et attentive, à la voix de celui qui vient vous entretenir d'un sujet brûlant d'actualité, et qui n'a d'autre but que de parler pour la conservation de la langue française et de la foi catholique: je veux dire démontrer la nécessité d'une propagande plus étendue en faveur de la colonisation canadienne-française et du groupement de nos colons.

A ces heures solennelles et graves de notre examen de conscience nationale, en ces jours d'organisation de nos forces, de mobilisation de nos corps de troupes, jusqu'ici par trop sédentaires, ne faut-il pas examiner attentivement les dangers qui nous menacent et pourvoir aux moyens de les parer, et cela toujours au point de vue de la colonisation puisque c'est le sujet qui nous occupe en ce moment.

Oui, chers compatriotes, en ces jours d'immigration intense, un grand danger nous menace: la submersion, au point de vue national, qui emportera dans son action envahissante, notre nationalité, notre langue et notre foi. Les colons de race étrangère font invasion par centaines de mille dans nos campagnes et dans nos villes. Ouvrez les livres des statistiques, et vous y verrez, non sans frémir, que c'est à peine si nous pouvons compter aujourd'hui dix pour cent de la population totale de la Saskatchewan et de l'Alberta réunies. Et, chose bien pénible à considérer, pendant que l'Anglais et l'Irlandais, le Russe et le Polonais, l'Allemand et tant d'autres races s'emparent de notre sol, nous voyons les Canadiens-français émigrer par dizaines de mille chaque année aux Etats-Unis, abandonnant le sol natal pour aller se faire les mercenaires des industriels de la république américaine, oubliant que leur sort y est aléatoire et que c'est dans la possession du sol qu'est le salut le plus assuré de toute nation. Et avec ce courant d'émigration, en sens inverse de celui qui doit apporter le salut, qu'allons-nous devenir? Le danger est plus grave qu'on le pense, pour nous surtout habitant les provinces de l'Ouest. Et le remède, quel est-il?

Tous nous savons que la colonisation est la mise en valeur des ressources naturelles d'un pays. Or, notre province sera d'autant plus prospère que la colonisation sera plus développée; donc, il faut dans l'intérêt de notre province, développer le plus et le mieux possible cette condition essentielle de la vie heureuse.

Ceci est un principe général qui peut s'appliquer à toutes les nations. Mais y aura-t-il jamais une occasion plus favorable de l'appliquer à notre peuple en particulier? Nous faisons retour sur notre passé pour en trouver les fautes et nous orienter ensuite vers un avenir meilleur. Alors, répétons-le, si la colonisation est un principe de force, de bonheur, et de vitalité pour toute nation, pourquoi ne le serait-elle pas pour la race canadienne-française? Pourquoi ne s... ns-nous pas cette imposante assemblée de cette question vitale pour notre nationalité? Pourquoi ne profiterions-nous pas de l'union de toutes ces intelligences d'élite qui sont au milieu de nous, en ce moment, pour aviser aux meilleurs procédés à suivre pour faire une propagande grande et efficace de colonisation canadienne-française?

Nous avons d'autant plus besoin de sages conseils que la question est plus parsemée de difficultés de toutes sortes. Nous avons à nous heurter à une banquise capable de faire sombrer le plus titanique des colonisateurs. Interrogeons tous les apôtres de la colonisation, depuis le premier au dernier, interrogeons le vénérable champion de nos droits, ce lutteur inlassable qui nous honore aujourd'hui de sa présence, Mgr l'Archevêque de St-Boniface, qui n'a pas craint de franchir plus de 800 milles de distance pour venir encourager nos efforts Interrogeons encore le dévoué missionnaire de colonisation de l'Alberta contre M. le curé Ouellette, qui pendant six ans a lutté contre mille difficultés, et demandons-leur la cause des pertes que nous faisons tous les ans de milliers de Canadiens-français qui désertent le sol natal pour aller aux Etats-Unis. Tous nous répondront: c'est grâce à notre apathie, à notre indifférence, et pour un certain nombre à l'ignorance des avantages de la colonisation de notre pays. Il faut donc se demander quel est le feu qui pourra fondre cette glace de l'indifférence des nôtres à ce sujet. A mesure que la population étrangère augmente, il faut que nous augmentions aussi la nôtre en nombre et en force. Que faire en de telles circonstances? Quel est le mode de colonisation le plus sûr et le plus pratique?

Pour arriver à un résultat pratique suffit-il de faire appel au patriotisme? Ou encore de claironner au drapeau, ou de jeter le cri d'alarme? Tout cela a été fait, et avec quel résultat! Je vous le disais en commençant ce discours, c'est du dix pour cent que nous avons obtenu.

Suffira-t-il de poursuivre l'oeuvre vraiment admirable de dévouement des Morin, des Thérien, des Ouellette, et de quelques autres, tant laïques que religieux, qui ont marché à leurs côtés? Pas encore, si nous en jugeons par le résultat obtenu. Il manque donc encore quelque chose. C'est le manque de propagande, c'est le manque d'agents assez nombreux, et c'est le manque d'ensemble, d'union en une entreprise qui demande toute une armée de travailleurs dévoués.

Permettez-moi d'exprimer quelques idées systématiques, que je désirerais voir débattues en comité pendant ce congrès provincial: A mon humble avis, le système Ouellette, mais généralisé, c'est à dire, doué d'autant de ... que nous comptons de Canadiens-français en ce pays, serait pratique et efficace. Je veux dire: 1e. colonisation par la voix de la presse qui atteindrait tous les Canadiens qui ne pourraient venir entendre les conférences; 2e. par l'excursion bien organisée; 3e. enfin et surtout par le moyen d'agents locaux plus nombreux. Encore une fois nous n'avons pas assez d'agents, car le grand travail se fait par eux. Et ce travail est bien ingrat, il nous faut des hommes de sacrifice qui ne compteront pas avec les veilles, les voyages, les fatigues et les conseils, qui iront même au sein des familles qui les auront consultés au sujet de notre province, qui pourront donner aussi souvent que possible des conférences publiques dans les centres les plus favorables à la colonisation canadienne-française.

Où trouverons-nous ces hommes de dévouement et de sacrifice? Je les vois tout préparés dans le corps apostolique de notre clergé canadien-français de la province de Québec. Mais ici encore n'y aurait-il pas un certain travail à faire pour que tombe des yeux d'un certain nombre le voile qui leur cache les précieux avantages qu'apportera à notre peuple la culture du sol albertain? Ceci est le travail du conférencier dévoué et intelligent.

Enfin, un dernier voeu qui s'échappe de mon coeur: pourquoi n'établirions-nous pas ici même à Edmonton une association de colonisation canadienne-française qui aurait son bureau chef en cette ville et dont le président serait le général d'armée qui recevrait de toutes les parties de la province l'appel au secours, qui serait sans cesse au courant des places à fortifier? Chaque centre canadien-français enverrait à ce bureau les numéros même des sections ou quarts de section favorables à notre colonisation. Par ce moyen le nouveau colon pourrait se renseigner et s'organiser, chaque colon déjà au pays pourrait devenir un sous-agent et nous aurions là, il me semble, une organisation susceptible d'obtenir un grand succès.

Il en est encore temps, si nous le voulions nous pourrions amener au pays des centaines de mille des nôtres qui dans quelques années formeraient des groupes suffisamment forts pour résister à tous les assauts faits à notre langue et à notre foi. — Alors de la protection fédérale nous n'aurions pas besoin et c'est à Edmonton que nous viendrions demander et obtenir justice.

Voilà un plan que je soumets humblement à cette convention pour y être discuté, heureux d'avance d'en accepter un autre si on le juge plus efficace et plus pratique.

Pour l'amour et la conservation des canadiens-français est d'une importance capitale. Et puisqu'il s'agit ici de religion pourquoi ne pas s'appuyer sur la parole du Maître qui recèle toujours la vérité et l'infaillibilité. "Tout royaume divisé contre lui-même périra" dit Jésus-Christ, "le rameau séparé du cep de la vigne est destiné à mourir" dit-il encore. Ainsi, ne pouvons nous pas dire, avec autant de vérité, que tout colon canadien-français séparé de la vigne de sa nation, vivant dans la division avec son peuple, est destiné à une mort nationale et religieuse plus ou moins rapprochée mais certaine.

Interrogeons tous les missionnaires depuis l'Ontario jusqu'à la Colombie Anglaise sur le sort des Canadiens isolés, tous vous diront avec un accent de tristesse qu'un grand nombre chancellent dans leur foi catholique et que d'autres l'ont perdue, par suite de l'influence du milieu où ils vivent. Ils sont, pour parler le langage du Divin Maître, ces branches séparées du tronc, qui sont vouées à la mort; ils sont, divisés contre eux-mêmes, destinés à la perdition. Un seul moyen peut sauver ceux qui ne sont pas déjà morts, ceux en qui circule encore un peu de la sève canadienne catholique, c'est de les greffer au tronc toujours surabondant de sève et de vitalité de l'arbre qui les a vivifiés: cette souche séculaire du noble peuple canadien-français. Et nous aurons rendu ce service à nos frères et par la même à notre race, quand nous aurons réussi à les grouper tous à l'ombre du clocher paroissial. Cette oeuvre de patriotisme, éminemment belle, ne pourra être opérée que par le groupement de nos forces éparses et disséminées sur un champ de mort.

Il faut encore grouper nos colons dans la sphère religieuse et nationale qui leur convient, pour leur permettre de continuer à vivre de la vie paroissiale, vie de famille qu'appelle la présence du prêtre, et qui leur permette l'érection d'écoles séparées catholiques, et étant ainsi réunis, ils pourront supporter et leurs prêtres et leurs écoles.

Pour l'amour et la conservation de notre langue française le groupement est nécessaire. L'expérience de tous les jours nous dit que le citoyen d'un pays quelconque, qui se trouve à l'étranger où on ne parle pas son langage, adoptera bien vite, par nécessité d'abord, la langue du pays qu'il habite, et sans s'en douter sa langue devient bientôt pour lui langue étrangère, et après cette première perte de sa langue une autre, plus douloureuse et plus grave, suivra: ce sera celle de sa foi.

Et les enfants de ces pauvres isolés, fréquentant des écoles où on ne parlera pas un mot de français, adopteront nécessairement la langue étrangère et c'en est fait de leur langue et bien souvent aussi de leur religion.

Donc, sans le groupement qui permettrait l'usage du français tant dans la famille qu'à l'école et au travail, nous ferons une colonisation imparfaite et même dangereuse au point de vue national et religieux.

Une simple comparaison apportera, j'espère, la conviction pleine et entière: arrachez un arbre de la terre qui l'a produit et nourri et transplantez-le ailleurs, tous les arboriculteurs diront qu'il faut lui donner un sol de même nature ou de même composition chimique, si vous voulez qu'il survive.

Ainsi en est-il de la vie spirituelle et morale des peuples. Voulons-nous que le nouveau colon, arbre transplanté dans une terre lointaine, conserve sa vigueur nationale et religieuse? Voulons-nous en un mot faire de la colonisation scientifiquement, d'une façon nationale et chrétienne? Il faut conduire le colon canadien-français dans un milieu de même nature nationale et religieuse que celui duquel il a été enlevé, et pour lui c'est le milieu où il peut respirer une atmosphère française et catholique.

Donc pour l'amour de notre sainte foi et de notre belle langue française, il faut s'occuper de grouper nos colons canadiens-français.

Isolés, nous serons comme ces cailloux que l'on frappe de la pointe du pied pour le jeter hors de la voie; groupés et cimentés par le lien du patriotisme et l'amour de nos traditions nous serons ce rocher fort et solide contre lequel le vaisseau gouvernemental ne viendra pas se heurter; et si il y venait, il y aurait à enregistrer un désastre. Et toutes les petites embarcations paroissiales seront heureuses de venir jeter l'ancre à l'ombre de sa falaise pour demander protection contre les flôts courroucés de l'injustice, et notre peuple devenu fort sera à l'abri du socialisme et du maçonnisme et de l'anglicisme.

Ces images, mes chers compatriotes, ne vous sont pas données seulement pour le plaisir de faire de la métaphore mais pour exprimer une grande vérité dont je voudrais éprendre l'esprit et le coeur de tout les Canadiens-français: la nécessité du groupement de nos forces nationales, et cela ne peut se faire que par le groupement des colons.

N'allons pas nous imaginer faussement que la chose est une utopie, qu'elle est irréalisable. Cette pensée est de nature à insulter à la vaillance de notre peuple. Si nous jetons un regard sur l'histoire de notre passé, nous y voyons que nos pères ont vaincu des difficultés bien plus redoutables. Et si la chose est possible, si elle est absolument nécessaire, pourquoi ne la ferions-nous pas? Secouons notre indifférence! Secouons aussi la province de Québec. Armons-nous de courage et de patriotisme et, en avant braves Canadiens! Allons au combat! Allons à la gloire! La cause est digne de tout notre dévouement! Elle est digne de notre sang! C'est pour elle que les Champlain, les Maisonneuve, les Dollard des Ormeaux ont bravé la mort. Et nous ne braverions pas quelques petits sacrifices?! Nous ne nous lancerions à l'assaut de l'apathie et de l'indifférence pour la conquête de nos droits, pour la défense et la conservation de notre langue et de notre foi! Si nous venions à essuyer des défaites vous entendrez toujours le noble vaincu s'écrier en tombant: "Tout est perdu, fors l'honneur!" Et ce cri sera un signe de ralliement qui fera naître de nouvelles recrues qui vengeront les défaites et remporteront une victoire finale.

Des voix nombreuses et puissantes nous appellent au combat, elles nous crient: "Pour l'amour du sol arrosé des sueurs et du sang des missionnaires, défendons-nous! Pour l'amour de notre foi et de notre langue, en avant!"

Est-ce qu'un jour il faudra constater la douleur dans l'âme que les cendres des Taché, des Grandin, des Langevin et des Legal, des Lacombe, des Lestang, des Tissier, des Thérien et de tant d'autres vaillants défenseurs de la foi, reposent dans une terre étrangère!

Ce serait, il me semble, un crime de lèse-patrie et de lèse-nationalité que de laisser toutes les nations étrangères s'emparer de notre sol sans au moins aller dire à nos frères canadiens-français, partout où ils se trouvent, de venir occuper le sol qui fera le salut de notre race.

Qu'une voix plus puissante que la mienne aille faire l'écho de notre congrès provincial et proclamer du haut du vieux rocher de Québec, les avantages de nos provinces-soeurs de l'Ouest canadien les dangers qui nous menacent et, que par la force de sa parole et la lumière de la vérité, il détourne le courant d'émigration vers les Etats-Unis pour lui faire prendre son cours naturel vers les provinces de l'Ouest canadien.

Ceux qui accompliront cette oeuvre vraiment patriotique, nous les proclamerons les sauveurs de la nation! Et, grâce à eux, nous pourrons dire toujours: "Le Canada aux Canadiens"!

AUX ELECTEURS DE LANGUE FRANCAISE D'EDMONTON.

Mesdames et Messieurs.—

Connaissant parfaitement l'histoire des citoyens français de ce pays, c'est pour moi un grand plaisir de vous demander votre vote pour mon élection comme échevin le vendredi, 7 juin.

Les idéals du peuple de langue française, leur noble ascendance, leurs aventures audacieuses sur terre et sur mer, leur héroïsme sur le champ de bataille, leur initiative commerciale et industrielle, leur sociabilité, en temps de paix, sont insurpassés par quelque nation que ce soit du monde.

Ce sont les missionnaires français, qui, les premiers, ont traversé ces plaines de l'Ouest, il y a un grand nombre d'années, et ont contribué à amener les indiens à la civilisation et au christianisme.

Des Canadiens-français de large envergure, comme Sir Hector Langevin, Sir Wilfrid Laurier, ont travaillé plus que tout autre à placer le Canada parmi les grandes nations du globe.

On doit reconnaître à la population française une large part dans la mise en valeur et le développement qui ont placé Edmonton au premier rang des cités canadiennes; pour ma part j'ai beaucoup regretté que M. W. Gariépy se soit retiré de l'administration municipale, car chaque fois qu'il se présentait j'étais heureux de lui donner mon vote.

Je suis candidat au siège laissé vacant par le Dr McInnis et je serai très heureux que vous vouliez m'accorder votre vote et votre influence dans l'élection de vendredi.

Plusieurs de mes amis et des partisans de ma candidature sont des citoyens de langue française d'Edmonton et j'espère que beaucoup de leurs compatriotes se joindront à eux pour me donner la victoire aux bureaux de vote. Je serais profondément reconnaissant à tous de mon succès électoral et nous travaillerions tous, dans une union parfaite, à faire d'Edmonton une cité toujours grandisante et prospère.

Vous souhaitant à tous succès et prospérité et vous remerciant d'avance pour votre appui,

Je demeure sincèrement votre

J. J. DENMAN,

CAUSERIE RURALE

LA GALE NOIRE DE LA POMME DE TERRE AU CANADA.

(Aussi appelée chancre de la pomme de terre ou maladie verruqueuse,)

Le Dominion a dû, cette année, importer des pommes de terre pour remédier au déficit de la récolte de 1911. Ces importations étaient, en règle générale, destinées à l'alimentation; cependant à l'approche des semailles, nous avons reçu des cultivateurs, de très nombreuses demandes de renseignements sur l'emploi, comme semences, de ces pommes de terre importées.

Nous croyons donc à propos de mettre en garde les producteurs contre la tentation de se servir pour leurs semailles, de pommes de terre importées des Iles Britanniques et des autres pays européens.

D'abord les variétés européennes présentent l'inconvénient de ne pas donner des rendements aussi forts que les variétés canadiennes, cela est prouvé; ensuite, ce qui est beaucoup plus grave, elles peuvent être atteintes de la gale noire ou maladie verruqueuse "Chrysophlyctis endobiotica," Schilb., maladie destructive et contagieuse s'il en est. Or, cette maladie vient d'être découverte dans une expédition de pommes de terre provenant d'Angleterre.

Une description complète de cette maladie, avec illustrations, est donnée dans le bulletin 63 publié par la ferme expérimentale centrale d'Ottawa. Des exemplaires de ce bulletin seront envoyés gratuitement sur demande.

Quelques mots suffiront pour faire comprendre aux cultivateurs et autres intéressés la nature extrêmement dangereuse de cette maladie, qui, si elle venait à s'implanter chez nous, ne serait rien moins qu'une calamité nationale.

1. Il n'y a qu'un moyen par lequel ce fléau peut s'introduire; c'est par la plantation de tubercules malades.

2. L'emploi de tubercules malades comme semence peut parfois provoquer la destruction complète de la récolte.

3. Une fois le sol infecté des germes de la maladie, il les garde pendant huit ans; c'est-à-dire que, pendant huit ans au moins, il ne pourra pas produire de pommes de terre saine.

4. Il n'y a pas de remède connu qui puisse prévenir cette maladie.

4. Elle se répand rapidement avec le sol infecté transporté par le vent, les animaux, les instruments aratoires, les vieux sacs ou de cent autres manières.

La maladie commune de la pomme de terre "Phytophtera infestans" bien connue des cultivateurs et dont les ravages peuvent quelquefois prendre des proportions considérables, se combat facilement au moyen de pulvérisations. La gale noire est donc bien plus grave que cette dernière ou que n'importe laquelle des maladies connues.

Or, on vient de découvrir cette maladie destructive dans les pommes de terre importées d'Angleterre.

Toutes les précautions ont été prises pour empêcher la distribution des stocks reconnus infectés. Ils ont été détruits immédiatement.

Jusqu'à présent, il n'y a pas, en sol canadien, un seul germe de cette maladie.

Aussi, a-t-il été décidé d'agir avec rigueur, contre ceux qui se serviraient pour leurs semailles de pommes de terre importées, suivant les règlements établis en vertu de la loi sur les insectes et fléaux destructeurs dont voici la teneur:

"Il est interdit de vendre, d'offrir, de disposer de toute façon, de recevoir, et de se servir, pour semence, de pommes de terre importées d'Europe."

"Quiconque emploie comme semence des pommes de terre qu'il n'a pas produites lui-même, devra, avant de les planter, se faire délivrer par le vendeur ou son agent un certificat établissant que ces pommes de terre n'ont pas été importées d'Europe; il concervera ce certificat qu'il sera tenu de produire à toute réquisition."

"En cas de destruction opérée par ordre d'un inspecteur, de plants, matières végétales ou de leurs contenants, le propriétaire aura droit à une indemnité n'excédant pas les deux tiers de la valeur, fixée par l'inspecteur, des marchandises ainsi détruites. Cette indemnité sera accordée par le Gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre. Mais lorsque l'exécution de ces règlements est laissée aux autorités d'une province qui n'accorde pas d'indemnité ou lorsqu'il s'agit de pommes de terre, aucune indemnité ne sera accordée."

"Quiconque contreviendra à une des dispositions de cette loi ou des règlements établis en conformité de cette loi sera passible, sur procédure sommaire, d'une amende n'excédant pas cent dollars ou d'un emprisonnement n'excédant pas six mois, ou à la fois d'amende et d'emprisonnement. Toute matière végétale importée ou introduite au Canada en contravention à la présente loi ou aux règlements faits en vertu de cette loi, sera confisquée au profit de la Couronne."

"Le propriétaire, occupant ou locataire d'un lieu où l'on viendrait à découvrir des insectes, fléaux ou maladies spécifiés dans la présente loi, devra immédiatement en avertir le ministre et lui envoyer en même temps des spécimens de ces insectes, fléaux ou maladies."

En conformité de ces dispositions, nous faisons remarquer que tout cultivateur chez qui la maladie viendra à être découverte, après la publication de cette circulaire, sera tenu de prouver l'origine des pommes de terre qu'il aura employées pour semences et, s'il est reconnu qu'il n'a pas pris toutes les précautions voulues, sa récolte entière sera confisquée sans compensation et sans préjudice de l'amende ou de l'emprisonnement dont il sera passible,

Pour conclure, nous pouvons affirmer que le sol canadien est, jusqu'à ce jour, exempt de cette maladie, qui, on le sait très bien, a défié tous les remèdes opposés à ses ravages, dans certaines régions à pommes de terre de l'Angleterre et d'autres pays européens.

Il n'y a qu'un bien faible effort à faire pour préserver notre sol de ce fléau si dangereux, dont les germes menaçants se trouvent dans presque toutes les pommes de terre importées d'Europe. Il suffit, tout simplement, d'apporter un peu de soin dans le choix de notre semence. La moindre négligence dans cette affaire de détail en ce moment, causerait à peu près sûrement un mal irréparable à notre culture si précieuse, sans parler des millions de dollars dont la dépense serait presque sûrement nécessaire pour combattre, à l'avenir, le fléau une fois implanté chez nous.

NOUVELLES REGIONALES

SOURIS VALLEY,

Souris Valley, située à 134 milles à l'ouest de Maryfield, sur la ligne de chemin de fer Maryfield-Lethbridge, appartenant au Canadian Northern Railway, paraît être appelée à devenir un centre important.

La Compagnie du Canadien Pacifique qui bâtit en ce moment sa ligne d'Estevan à Forward puis Swift Current, a décidé de croiser la ligne du C. N. R., à Souris Valley, c'est-à-dire à 60 milles à l'ouest d'Estevan.

Les arpenteurs qui travaillent en ce moment dans les environs de Souris Valley, disent que la ligne du C. N. R. sera complétée avant la fin de l'été jusqu'à Souris Valley. Tout laisse supposer ces dires comme exacts car le C. P. R. à part quelques morceaux difficultueux à achever, n'a guère que 4 milles de travaux à faire pour aboutir à Souris Valley.

Souris Valley, petit centre tout récent, ne possède encore qu'un magasin général, appartenant à M. E. Meyssonnier, ce dernier d'ailleurs, qui est en pourparler pour vendre son assortiment de marchandises à un autre marchand désireux de s'installer, a l'intention après avoir vendu de transformer son immense bâtisse en un superbe hôtel.

Ce centre possède encore une cour à bois fort bien achalandée, une écurie de louage et un marchand de grain qui vend aussi du charbon. Un autre arrivant est décidé à bâtir une salle de billard.

Comme cette place est appelée à un brillant avenir toutes les initiatives peuvent y trouver libre cours,

Un restaurateur, un forgeron, un marchand de fer, un marchand de machineries, un coiffeur, etc., peuvent sans hésiter s'y placer de suite.

Les lots encore bon marché, dont les prix varient de $75.00 à $175.00 avec termes de 18 mois, offrent des conditions extrêmement avantageuses pour les petits capitalistes désireux de se fixer dans une place d'avenir. Souris Valley possède un district très étendu; le sud s'étend jusqu'aux Etats-Unis, situés à 30 milles, puis au nord jusqu'à Tressache, situé à 18 milles sur le C. P. R.

Les terres sont avantageusement occupées par une excellente classe de fermiers, tous désireux d'encourager ce centre par leurs affaires. Plus de 300 familles se servent actuellement dans ce centre. Comme chaque famille dépense une moyenne de $1,000.00 par an en comprenant toutes les dépenses que comporte la ferme, cela donne un chiffre d'affaires de $300,000.00 pour cette place, qui, en se développant par suite de l'avantage apporté par le croisement de deux compagnies de chemins de fer, peut être appelée à embrasser encore un plus grand territoire commercial.

Le district de Souris Valley est traversé, de l'est à l'ouest, par la rivière Souris qui accorde à ses riverains les avantages de la pêche et de la chasse.

Les terres de ce district sont particulièrement avantageuses pour la grande culture qui jusqu'à présent, à part une année de sécheresse, a donné d'excellents résultats et des rendements en blé et en lin dépassant toute espérance. Le sud du district, traversé par une chaîne de buttes s'étendant du sud-est au nord-ouest, offre dans toute son étendue d'excelentes terres à culture et de très riches pâturages. La ferme mixte sur ces hauteurs paraît être appelée à un excellent résultat.

Des gisements de charbon à différentes places permettent, durant la morte saison de l'hiver, à de nombreux journaliers de trouver avantageusement à s'embaucher avec d'excellents salaires variant de $3.00 à $4.00 par jour.

La population dominante du district est de langue française, néanmoins on compte plusieurs Anglais, Américains, Suédois et Norvégiens. Le meilleur accord règne parmi tous.

Souris Valley possède également une église catholique bâtie depuis cinq ans. Comme cet édifice se trouve actuellement à deux milles du village, les catholiques ont pris l'initiative de faire une souscription de fonds pour démolir et rebâtir dans le village. Plus de $1000.00 ont été souscrits.

On s'attend donc à ce que l'église soit déplacée incessamment après l'approbation de Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Régina.

Par suite de la population environnante de langue française, un magnifique avenir serait réservé à tout Canadien-français désireux de venir installer une affaire commerciale à Souris Valley.

Les affaires considérables apportées dans cette place peuvent permettre à plusieurs magasins de s'y installer sans aucune crainte de se gêner les uns les autres.

Les lecteurs de cet article désireux d'avoir plus amples informations sur Souris Valley, peuvent écrire au secrétaire du Board of Trade de cette place, soit en anglais ou en français. Réponse sera faite à leurs lettres par retour du courrier.

Une réunion de tous les employés au recensement municipal d'Edmonton aura lieu joudi matin à 9 h. précises au No. 625, Deuxième rue, dans le but de discuter toutes les difficultés qui pourraient être soulevées par le recensement.

R. J. HAMILTON,
Commissaire du Recensement.

CHRONIQUE LOCALE

M. et Mme H. Milton Martin font part de la naissance d'un fils survenue le 4 juin.

Le mariage de M. Charles Bernier, d'Edmonton, avec Melle Marguerite Bourke, de Manchester, N.H., aura lieu lundi prochain, 10 juin.

La bénédiction nuptiale sera donnée aux nouveaux époux à Manchester, N. H.

Les jeunes mariés seront de retour parmi nous vers la fin du mois.

M. Léger Roy, de Chauvin, Alta., est parti pour Québec mardi dernier. M. L. Roy profitera de son séjour dans l'est canadien pour visiter sa famille et assister au Congrès de langue française de Québec. Il sera de retour vers le milieu du mois prochain.

M. Maurin, de la firme Albert Robin, de Cognac, vient d'arriver au Canada à bord de l'"Empress of Britain"; il sera prochainement de passage à Edmonton.

M. M. Kimpe, D.L.S., vice consul de Belgique, est de retour à Edmonton après un voyage d'affaires de quelques semaines à Londres et Bruxelles.

M. Tremblay et sa famille, de Lamoureux, Alta., sont arrivés à Edmonton dans l'intention de s'y établir définitivement.

Une lettre de France nous apprend l'heureux voyage du R. P. Leclainche, vicaire de St-Paul des Métis, qui, après une excellente traversée est actuellement en Bretagne chez ses parents.

Le R. P. Leclainche sera de retour au pays dans quelques semaines.

M. Gustave Itzweire, autrefois gérant de la succursale de la Banque d'Hochelaga, à St-Henri, Montréal, est arrivé à Edmonton dans le but de se lancer dans le commerce.

Nous lui souhaitons une complète réussite.

Le Rév. M. A. Thibaudeau vient d'arriver à Edmonton en compagnie de son père, M. Frank Thibaudeau, marchand de St-Maurice, comté de Champlain.

Ces messieurs sont en voyage d'études dans l'Ouest et ils se déclarent très favorablement impressionnés par l'aspect de prospérité et d'activité de notre ville.

M. et Mme Gustave Maher, de St-Boniface, Man., sont en voyage de noce à Edmonton. Ils sont descendus à Edmonton chez leur oncle et leur tante, M. et Mme A. L. Auger, 543, 6ème rue.

Durant son séjour à Edmonton Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface fut l'invité d'honneur d'un dîner donné par M. et Mme A. L. Auger. Ce dîner eut lieu, mercredi soir, 22 mai. Autour de la table magnifiquement décorée, avaient pris place: Mgr Langevin, Mgr Legal, évêque de St-Albert, Mgr Pascal, évêque de Prince Albert, le R. P. Grandin, provincial des Oblats, le R. P. Cornelier, les RR. PP. Jean et Blain, du Collège St-Boniface, l'abbé Lamy, directeur des Cloches de St-Boniface, le R. P. Cozanet, curé de St-Joachim et M. l'abbé Ouellette, curé de l'Immaculée Conception.

Mme A. Auger, qui présidait le service, était assistée de Mme Jules Royal et de Melle Drapeau.

LE DANGER DES AUTOMOBILES

Depuis le début de la semaine trois accidents d'automobile ont eu lieu à Edmonton, avenue Jasper.

Lundi dernier une automobile a écrasé un enfant de 10 ans, au coin de la Première rue et de l'Avenue Jasper; l'infortuné bambin est mort deux heures après à l'hôpital.

Les deux autres accidents sont moins graves, mais ils auraient pu avoir des conséquences aussi déplorables.

Mardi une automobile conduite par Mme Boyle, femme du ministre de l'Instruction Publique, a renversé deux hommes et un enfant au coin des avenues McDougall et Jasper. L'enfant a eu une côte brisée. L'un des passants renversés est le gérant du "Courrier de l'Ouest", M. Aug. Lessard, qui s'en est tiré avec une foulure du pied et plusieurs contusions sur le corps; l'autre passant n'a reçu que de légères contusions. M. Aug. Lessard devra prendre plusieurs jours de repos avant d'être complètement remis de son aventure malencontreuse.

Le troisième accident, peu grave, s'est produit le même soir au coin de la Deuxième rue et de l'Avenue Jasper. En voilà plus qu'il n'en faut pour légitimer de sévères règlements destinés à rendre les chauffeurs plus prudents à l'avenir.

LES ELECTIONS MUNICIPALES D'EDMONTON.

Elisons l'un des nôtres.—Votons pour le Major J. E. Thériault.

Demain, vendredi, auront lieu à Edmonton des élections municipales pour pourvoir au remplacement d'échevins démissionnaires.

Un de nos compatriotes les mieux connus, le Major J. E. Thériault, pose sa candidature. Il est du devoir de tous les Canadiens-français d'Edmonton de lui donner leur voix. Pendant de longues années nous avons toujours eu un échevin de langue française à Edmonton et cette excellente tradition doit être continuée.

Le Major J. E. Thériault est très au courant des questions municipales et son élection sera un honneur pour les Canadiens-français d'Edmonton.

Tous les contribuables de langue française d'Edmonton doivent voter pour lui.

Elisons l'un des nôtres en votant pour le Major J. E. Thériault.

POUR LES NOUVEAUX COLONS.

Où s'établir.

Les nouveaux venus canadiens-français qui désirent s'établir sur de bons homesteads dans notre fertile région d'Alberta-nord agiront au mieux de leurs intérêts en se dirigeant vers le nord de St-Paul des Métis.

Dans cette région où les nôtres sont en majorité, ils trouveront des paroisses telles que Bonnyville, Durlingville, Grandin, Cold Lake, etc., qui leur offriront des occasions exceptionnelles de bien s'établir.

De la terre fertile et facile à défricher, du bois de construction facile à se procurer, du foin et de l'eau en abondance, des églises et des écoles, et enfin le voisinage de fermiers canadiens-français, tels sont les avantages uniques que leur réservent ces colonies du nord de la rivière Saskatchewan.

On ne doit pas perdre de vue en outre, qu'une ligne de chemin de fer, devant relier Edmonton à St-Paul des Métis, est actuellement en construction.

Les colons, désirant visiter la région vers laquelle nous attirons leur attention, doivent descendre du train à Végreville, sur la ligne du C. N. R., à ce dernier endroit ils trouveront tous les renseignements nécessaires pour se rendre facilement au nord de la rivière.

ECHO DE LA CONVENTION.

Une omission regrettable s'est glissée dans notre compte-rendu de la Convention d'Alberta, tenue à Edmonton les 22 et 23 mai dernier; nous avons passé bien involontairement sous silence les intermèdes musicaux. Les artistes amateurs, à qui l'on doit de vives félicitations, furent MM. Léo Savard, Dr. Sabourin, Boutin et Mme Poirier, qui tint le piano. Tous furent très vivement applaudis.

LES PROGRES D'EDMONTON.

Durant le mois de mai 1912 notre ville a fait, sous tous les rapports, des progrès immenses. Qu'on en juge par les statistiques suivantes comparées à celles de mai 1911:

Mai 1911.		Mai 1912.
	Opérations de banque	
$9,247,284		$18,229,250
	Droits de douane	
61,710		131,259
	Valeur de la construction	
504,425		1,758,575
	Vente des timbres-poste.	
8,750		13,329

Ces chiffres se passent de commentaires!

CONGRES DU PARLER FRANCAIS DE QUEBEC.

suite de la pape 1.

Lac Ste-Anne, Alta.
Rév. P. Jos. Poirier, O.M.I., Ptre.

Edmonton, Alta.
S. Touchette,
L. Derval,
L. Charbonneau,
L. Mercier,
H. Montpetit,
E. Daoust,
W. Adam,
J. N. Robitaillle,
C. Potvin,

St-Albert, Alta.
Elzéar Sevigny,
J.-B. Robertson,
John Morasse,

Duvernay.
L. N. Despins,
L. N. Gallant,
Stanislas Auloin,

Red Deer.
M. St-Pierre,
C. Lerouge,
M. Elissade.

Comité du North Edmonton, 23 membres.

Comité de Pincher Creek, 15 membres.

Comité de St-Emile, 15 membres.

Comité de Chauvin, 16 membres.

Comité de Calgary, 31 membres.

(Les comités ci-haut sont priés de nous faire tenir au plus tôt la liste de leurs membres, dont les noms nous ont pas encore été fournis.)

Beauvallon, Alta.
Ed. Roberge,
Louis Lefebvre,
Louis Bourgette,
Jos. Gambette,
T. Lessard,
Jos. Bourgette,
Louis Noel,
Paul Lefebvre,
Marius Correl,
Jos. Arbany,
Henri Bougrier,

Edmonton, Alta.
L. N. Provost,

Veillette, Alta.
Esther Veillette.

Strathcona, Alta.
Joseph Fortin,
Alp. Girard,
B. Fortier,
A. Delage,
G. A. Leclair,
Frank Goulet,
M. Goulet,
A. Arsenault,

St-Albert, Alta.
Rév. P. H. Leduc, O.M.I., Vic.-Gén.

SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION DU PARLER FRANCAIS D'ALBERTA.

Les souscriptions suivantes ont été reçues:

MM.—
J. H. Picard .... $25.
J. H. Gariépy, ... $25.
Lucien Boudreau, ... $10.
J. E. Thériault .... $24.
J. N. Pomerleau, ... $25.
S. Larue, ... $25.
A. Laurendeau, ... $25.
H. Milton Martin .... $25.
J. L. Côté .... $25.
Imperial Agencies .... $25.
René Lemarchand .... $30.
Société des Artisans Canadiens-Français, Montréal, $25.
Révérendes Soeurs de la Charité, St-Albert, ... $ 5.
Dominion Cigar Stores .... $ 5.
C. M. Bélanger .... $25.
L'Alliance Nationale, Edmonton, ... $10.

La liste de souscriptions est encore ouverte.

Tous les Canadiens de langue française dont les noms ne paraissent pas dans la liste ci-dessus, qui désirent être affiliés à la Société du Parler Français, soit pour la Section d'Alberta ou pour Québec, sont priés d'envoyer, au plus tôt, à M. Alex Lefort, Trésorier, a.s. de la Banque d'Hochelaga, Edmonton, Alta., leur nom et adresse, accompagné du montant de leur contribution, soit:

Pour les membres adhérents, $1.
Pour les membres titulaires, $2.50

Tous les comités locaux qui n'ont pas encore fait remise des contributions perçues sont priés de le faire immédiatement, afin que les listes des membres affiliés à la Société du Parler Français, à Québec, puissent être terminées en temps opportun.

Pour le comité Central,
ALEX. MICHELET, Sec.